EXPO
FANTIN LATOUR

REGARDS SUR
GRENOBLE AVANT

INTERVIEW
ÉRIC PIOLLE

Gre.mag

n°14
MARS AVRIL 2017

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE

Grenoble, Ville en transition

N°14 MARS AVR. 2017

Gre.mag

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GRENOBLE

au sommaire

INFORMER

ÉDITO P.02

ILS FONT GRENOBLE P.04

Brin d'Grelinette • Les Voisines • Zero Waste Grenoble • Le Fab Lab

LES ACTUALITÉS P.06

Le Budget participatif 2017 • La Quinzaine contre le racisme et les discriminations.

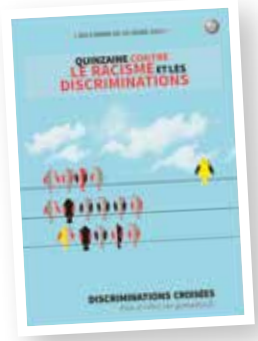

• La bibliothèque Alliance se transforme • L'autopartage à Grenoble • Le Festival de géopolitique • La rénovation de la gare • Le Concours des balcons fleuris…

LES QUARTIERS P.52

La nouvelle aire de jeu de Saint-Bruno • L'îlot Marcelline • Le laboratoire post-carbone à Saint-Laurent • Les nouveaux locaux de la Pousada • Le ministère du Bonheur à la Presqu'île…

TRIBUNES POLITIQUES P.50

DÉCRYPTER

Le dossier P.12

Biennale des Villes en transition : Grenoble en première ligne

REPORTAGE P.18

Des initiatives de transition partout dans le monde

INTERVIEWS P.20

Éric Piolle, maire de Grenoble
Thomas Kufen, maire d'Essen (Allemagne)

Photos, vidéos, interviews…
plus d'infos sur Gre-mag.fr

CAHIER SPÉCIAL

Grenoble en transition

INTERVIEW P.24
Nicolas Hulot, parrain de la Biennale

DÉMOCRATIE LOCALE P.26
Une implication grandissante des habitants

BIEN-ÊTRE P.28
Tous mobilisés pour améliorer la santé des habitants

SOLIDARITÉ P.30
Pour que personne ne soit oublié

ÉGALITÉ P.32
Une ville où chacun doit trouver sa place

ÉDUCATION P.34
Toute une ville pour élever un enfant

CULTURES P.36
Partout et pour tous

TARIFICATION SOLIDAIRE P.38
Des tarifs plus équitables

EAU/ÉNERGIE P.40
Garantir la qualité des ressources

URBANISME P.42
Construire la ville de demain

EMBELLISSEMENT VILLE P.44
La ville qui plantait des jardins

CŒUR DE VILLE P.46
Apaiser le cœur de ville

PIÉTONNISATION P.48
Grenoble avant le tram

édito

DÉCOUVRIR

LE TEMPS DES CULTURES P.58

Le Printemps du livre • L'exposition « Fantin Latour » au Musée de Grenoble • Les Détours de Babel…

CHRONIQUE DES SPORTS P.60

La Mission sports et quartiers • Des filles chez les Yeti's • Le foot féminin à Mistral…

EN PRATIQUE P.62

LES 8 ACTUS À RETENIR P.64

Le journal que vous avez entre les mains est un numéro un peu particulier. Il compte déjà 64 pages au lieu des 48 habituelles. Pourquoi ? Du 9 au 12 mars, Grenoble organise la Biennale des Villes en transition. Urbanisme, démocratie, solidarité, énergies, économie, technologies : les villes et les territoires d'aujourd'hui doivent être créatifs pour relever les beaux défis issus de la COP21, au plus près de vos besoins du quotidien. C'est cela que va proposer la Biennale pendant quatre jours : un premier partage des découvertes, des expériences, locales comme internationales, des initiatives et des envies autour de la transition.

***Gre.mag* a donc voulu en savoir plus.** Qu'est-ce que la transition ? Quelles sont les villes qui s'y reconnaissent ? Ça bouge ailleurs… et ici ? Quelles sont les transformations en cours à Grenoble ?
Pour comprendre, nous nous sommes davantage tournés vers la Ville et vos élus. Expliquez-nous, dites-nous ce que vous mettez en œuvre et pourquoi.

Nous avons placé un cahier spécial au cœur de ce numéro pour aborder les questions de la démocratie, de la santé, des solidarités, de l'éducation, des cultures, de l'énergie, des aménagements, de la végétalisation, de la ville embellie et respirable…
Avec une petite séquence « rétro » : c'était comment Grenoble dans les années 60-80 ? Piétonnisation, tramway, mixité, nouveaux quartiers : que de transitions réussies depuis !

Votre *Gre.mag* spécial Biennale change, mais au fond pas tellement : vous y retrouverez des portraits d'associations engagées, les actus de la ville et celles de nos quartiers, du sport et de la culture, et une infographie pour comprendre en un coup d'œil comment bien vous orienter pour toutes vos démarches administratives. La ville facilitée en sorte !

Bonne lecture,

La Rédaction

Journal de la Ville de Grenoble/Direction de la communication et de l'animation – Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain BP 1066 38021 Grenoble Cedex 1
Directeur de la publication : (responsable juridique) : Éric Piolle
Responsables de la rédaction : Erwan Lecoeur, Isabelle Touchard
Secrétaire de rédaction : Ingrid Van Houdenhove
Ont collaboré à ce numéro : Annabel Brot, Patrick Coulmeau, Emdé, Gilles Esparbet, Julie Fontana, Richard Gonzalez, Céline Le Saux, Delphine Lorin Etuy, Philippe Mouche, Fréderic Sougey.
Photographes : Thierry Chenu, Alain Fischer, Jacques-Marie Francillon, Sylvain Frappat, Lisa Boucenna, Nina Astruc, les collections du musée Dauphinois, Jean-Marie Guétat/ Histo Bus Dauphinois, Pierre Jayet, Jean-Luc Lacroix, les archives du *Dauphiné Libéré*, les archives municipales et métropolitaines de Grenoble, Bernard Meric, Olivier Morin, Christian Pedrotti, Jochen Tach.

Création de la Une : Gilles Esparbet
Iconographe : Nathalie Couvat-Javelot
Création graphique : Hervé Frumy et Jean-Noël Ségura
Mise en page : Atelier-111 **– Gravure :** Trium
Impression : Imaye Graphic
Pour joindre la rédaction : 04 76 76 11 48
courriel : journal.ville@grenoble.fr

Nous tenons à remercier particulièrement tous ceux qui nous ont aidés à réaliser ce numéro et notamment : l'association Brin d'Grelinette, l'association Les Voisines, Lionel Astruc, Dounia Benfriha, Nathalie Calvi, le collectif Zéro Waste Grenoble, le Fab Lab Casemate, la ville d'Essen (Allemagne), Patricia Hermitte, Juliette Minelli et Marion Mousseau des Yeti's.
Un grand merci spécialement à Jean-Marie Guétat (association Histo Bus Dauphinois) pour ses fabuleuses images d'archives.

Ce magazine est imprimé sur papier 100 % fibres recyclées, labellisé EUFlower (homologuant les produits et services les plus respectueux de l'environnement), et PEFC (contribuant à la gestion durable des forêts), dans une usine certifiée ISO14001 pour son management de l'environnement, et labellisée Imprim Vert pour son élimination conforme des déchets dangereux.

Magazine composé en typographie Open Source
Diffusion gratuite toutes boîtes aux lettres à Grenoble – Tirage 100 000 exemplaires. Dépôt légal à parution – N°ISSN 1269-6060 – Commission paritaire en cours

Fab Lab

L'échange en 3D

© Sylvain Frappat

Niché dans la Casemate, le Fab Lab de Grenoble est l'un des premiers du genre à avoir été créé en France, il y a cinq ans. Son ambition : offrir à tous les publics, et dès l'âge de huit ans, des moyens techniques et numériques innovants pour fabriquer ses propres objets, par soi-même et avec le soutien des autres. Une philosophie qui prône la créativité, le bricolage, la réparation mais aussi le partage et l'échange. « *Nous misons sur l'esprit communautaire, il est à la base du fonctionnement du lieu* », détaille Quentin Garnier, le Fab Lab manager. Les utilisateurs sont ainsi invités à laisser un fichier open source, un protocole ou un plan de leur réalisation afin que les autres usagers puissent s'en servir le cas échéant. C'est l'esprit des *makers* (« ceux qui font ») qui est à l'œuvre, autour des découpeuses laser, imprimantes 3D et autres fraiseuses. Il suffit d'être inscrit sur le site Internet pour avoir accès au lieu, gratuitement pour l'utilisation des ordinateurs, de l'établi, de l'outillage et du laboratoire numérique. Également ouvert aux scolaires, collèges, lycées et entreprises, le Fab Lab de Grenoble a récemment donné naissance à un Bio Lab, au rez-de-chaussée de la Casemate. Ici, étudiants, professionnels et passionnés discutent et expérimentent autour des sciences du vivant, à travers ateliers, stages et conférences. Dernièrement, on explorait les applications en éco-construction d'un champignon dévoreur de bois, le Ganoderme luisant…
RG
https://lacasemate.fr

Brin d'Grelinette

Le partage au jardin

La grelinette, c'est un outil précieux pour le jardinier : elle permet de rendre la terre plus meuble sans la retourner, en douceur, pour préserver l'équilibre biologique du sol. L'association Brin d'Grelinette fait la même chose : elle préserve la terre nourricière et reconnecte à la vie. Concrètement, elle s'occupe de deux jardins partagés à Grenoble : la Poterne, dans le quartier Teisseire-Jouhaux, et le Sans-Souci, du côté des Eaux-Claires-Mistral. « *Ces deux jardins existaient depuis une quinzaine d'années mais plus personne ne s'en occupait* », raconte Lenaïg Grard, animatrice du jardin de la Poterne et du projet collectif au sein de Brin d'Grelinette, créée en 2009. Remis en état, les deux sites suivent des vocations distinctes. À la Poterne, sur près de 2 500 m², les habitants se retrouvent et apprennent à cultiver ensemble tomates, carottes, salades et autres choux, avant de se partager les récoltes. « *C'est un lieu de mixité sociale, alors qu'au Sans-Souci, plus petit, on est plus expérimental.* » Ici, une dizaine de bénévoles s'occupent du jardin en toute autonomie : « *Le Sans-Souci offre un tremplin idéal pour la reconversion agricole et l'installation à la campagne* », explique Lenaïg Grard. Surtout, les deux jardins ont chacun leur atelier cuisine : c'est sur place que les adhérents préparent leurs pots de confiture et mitonnent les ratatouilles. D'ailleurs, tous les mardis midis, on y déjeune, quelle que soit la saison ! RG
Tél. 04 76 44 14 38 - http://brindgre.org

© Brin d'Grelinette

© Alain Fischer

Zero Waste Grenoble

Des tonnes d'astuces pour zéro poubelle

Ils s'étaient connus en 2015 lors du défi Moins Jeter, un concours organisé par la métropole grenobloise pour réduire le poids de ses poubelles. Et cette équipe de joyeux trentenaires a eu envie, à son tour, de montrer ce qu'on est capable de faire pour diminuer ses déchets. « *Au même moment, le mouvement national Zero Waste nous a fait part de sa volonté d'essaimer à travers la France pour alerter sur la problématique de l'enfouissement et l'incinération des déchets. L'idée a fait boule de neige* », raconte Olivier Toffin, coordinateur du collectif local. Ainsi est né le collectif Zero Waste Grenoble (ZWG), avec l'ambition de promouvoir les bonnes pratiques antidéchets. « *C'est souvent très simple à adopter* », promet Olivier Toffin.

Zero Waste Grenoble mène actuellement plusieurs projets d'éducation vers différents publics. Il prépare notamment un document répertoriant l'ensemble des bonnes adresses pour réduire ses déchets : repair cafés, achats en vrac, déchetteries etc. ZWG accompagne aussi Grenoble-Alpes Métropole dans la sensibilisation aux nouvelles mesures de tri des biodéchets. Et met la main à la pâte à l'échelle des quartiers. Avec l'association Brin d'Grelinette, il s'attelle ainsi à la construction d'un site de compostage collectif au parc de la Bajatière. « *Il ne faut oublier personne dans notre démarche, nous sommes tous concernés* », appuie Olivier Toffin, satisfait du premier millier de followers sur la page Facebook de Zero Waste Grenoble, remplie d'astuces pour consommer plus propre. Des astuces que le collectif souhaite aussi partager dans les cafés, à l'occasion de réunions mensuelles. ■ RG

https://fr-fr.facebook.com/ZeroWasteGrenoble

Les Voisines

La récup' sous toutes les coutures

Viviane Lamasson aligne quarante-deux ans de couture. Elle est aussi une tapissière engagée : « *Le recyclage, je le pratique depuis toujours.* » L'association Les Voisines, qu'elle a créée, porte une idée chère : transmettre le goût de la fabrication ou de la transformation de vêtements par soi-même. « *On peut faire autrement qu'acheter du neuf tout le temps. Et plutôt que par l'acte d'achat, on se réalise bien davantage à travers la création ou la réparation* », commente-t-elle. Alors, plusieurs fois par semaine, Viviane accueille ses « voisines » à l'atelier de couture rue Nicolas Chorier. Une soixante d'adhérentes, jeunes mamans et jeunes grands-mères, viennent ici, chaque semaine ou à l'occasion, faire tourner les machines à coudre. Six personnes à la fois, pas plus, pour mieux échanger et apprendre dans de bonnes conditions. Et pas seulement la couture : « *Nous avons aussi du matériel de bricolage et de peinture pour modifier ou décorer du petit mobilier, réaliser des objets de déco et des bijoux, à partir de matériaux récupérés.* »

© Alain Fischer

Pour mieux se faire connaître, Viviane Lamasson et ses voisines ont conçu et réalisé la Roulotte du réemploi, qu'elles promènent dans les lieux publics. Et s'invitent lors des événements pour rappeler leur philosophie : à la fête de la place Saint-Bruno fin juin, avec l'Union de quartier, ou lors des journées écocitoyennes par exemple. ■ RG

36 rue Nicolas Chorier - Tél. 04 76 21 85 80
http://lesvoisines.org

culture

La bibliothèque Alliance se transforme

Alliance restera bien une bibliothèque, avec des bibliothécaires professionnels, des collections au prêt et à la consultation. Mais ce sera aussi un projet participatif construit avec les habitants et acteurs du quartier.

La démarche de concertation a été lancée en février par une réunion publique et un premier atelier qui s'est tenu le 14 février au lycée Guynemer, afin de faire l'état des lieux de la situation et des besoins. En dialogue avec les services de la Ville et la coopérative Kaléido'scop, qui accompagne l'animation de la démarche, une trentaine de personnes, habitants, usagers et acteurs du quartier ont échangé sur les possibilités du lieu, le diagnostic de l'existant et les besoins.

Parmi les propositions : donner la priorité à la jeunesse avec des collections et des animations dédiées et une attention particulière aux actions menées avec les scolaires, renforcer l'attractivité de la bibliothèque en aménageant l'espace pour le rendre plus accueillant et confortable, ouvrir le lieu sur le parc en exploitant la terrasse, développer les activités en s'appuyant sur les acteurs et les habitants, toujours en lien avec l'éducation et la culture, y compris hors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Atelier organisé le 14 février dernier avec des habitants du quartier pour définir leurs besoins et imaginer la future bibliothèque.

© Sylvain Frappat

Le second atelier aura lieu le 7 mars pour se projeter dans l'avenir et imaginer ensemble des propositions innovantes au regard de l'évolution du quartier, le troisième sera destiné à élaborer collectivement un cahier de propositions concrètes qui sera remis aux élus.

Un comité de suivi associera des habitants ayant participé aux ateliers afin de veiller à la prise en compte des propositions dans l'écriture du projet. Avant l'été, une réunion publique permettra de faire le point sur le projet et ses nouvelles orientations, dans le prolongement des propositions élaborées dans le cadre de la concertation. ■

ⓘ Pour vous informer et participer, une adresse mail dédiée : concertationalliance@grenoble.fr. Les compte-rendus des rencontres sont mis en ligne sur www.grenoble.fr

avant-goût

Fête des tuiles 2017 : prenez date !

Le 10 juin, c'est un samedi, veille du premier tour des élections législatives, on sera donc là pour la troisième édition de la Fête des tuiles. On devrait retrouver sur les cours Jean-Jaurès et Libération de multiples activités, des associations, des artistes et, bien sûr, un défilé gros comme ça et des surprises. Mais chut, pour l'instant on ne dit rien, affaire à suivre ! ■

ⓘ www.fetedestuiles.fr

© Sylvain Frappat

© Christian Pedrotti

rénovation

Une gare dans l'air du temps

Après trois ans de travaux, la gare de Grenoble revêt enfin les habits neufs d'une gare moderne et devient un pôle d'échanges multimodal.

Le bâtiment historique de la gare, construit en 1967, accueille 25 000 voyageurs par jour et jusqu'à 40 000 lors des départs en vacances. Le hall est désormais plus spacieux, éclairé par des puits de lumière, équipé de commerces et de cinq salles d'attente confortables, dont un espace de travail et de détente situé en mezzanine. Il offre des billetteries communes à tous les transporteurs locaux : TGV, TER, tram, bus… Le parvis arboré a été restitué aux piétons et desservi par un cheminement abrité.
Côté Europole, un pavillon d'accueil avec distributeur de billets et cafétéria connecte le pôle d'échanges multimodal aux quartiers Europole, Saint-Bruno et Berriat. La nouvelle gare routière est accessible aux personnes à mobilité réduite. Mais, surtout, elle favorise les transitions avec d'autres modes de transports : en tramway, en taxis, en dépose-minute, en vélo… et à pied !
En effet, le pôle d'échanges de Grenoble possède désormais le plus grand parc à vélos de France, portant la capacité d'accueil à 2 000 vélos ! Une solution de consigne collective, innovante et unique en France a été développée : deux silos, répartis de part et d'autre des voies ferrées, permettront à partir de fin mars d'abriter 1 150 vélos en toute sécurité. Pour une intégration urbaine et architecturale, ces silos seront partiellement végétalisés. ■ PC

Les nouveaux espaces de détente et de travail sont situés en face de la billetterie et du point information de la gare.

© Alain Fischer

Le premier des deux silos à vélos de Grenoble compte 596 places en double étage.

concours des balcons fleuris

Vive les grimpantes, les tombantes et les pimpantes !

En avril, ne te découvre pas d'un fil mais pense à fleurir ton balcon ! En prévision bien sûr du Concours des balcons fleuris, du 26 avril au 31 mai, et du passage du jury dans le courant du mois de juin.
Petite piqûre de rappel : ce concours, ouvert à tous les Grenoblois, valorise et encourage les initiatives de fleurissement des espaces privés ou publics par des habitants et des commerçants.
Et pas seulement pour l'embellissement de la ville, de son immeuble ou de sa devanture. Car si la qualité, l'originalité et l'harmonie de la composition restent des critères de base, le jury sera très attentif cette année aux gestes en faveur de la biodiversité et de la végétalisation, en bref aux intentions qui dépassent l'agencement des sempiternels géraniums. Pensez diversité : osez les plantes qui grimpent, accueillez les touffues et les tordues, veillez aux bigarrées, aux chamarrées, aux variétés…
Si nous nous risquons à jardiner nos rues, avisons-nous de jardiner nos balcons et terrasses ! Et parlons-en aux voisins : un immeuble fleuri de haut en bas, c'est une exposition aux regards. ■ IT

Concours des maisons et balcons fleuris du 26 avril au 31 mai, renseignements sur grenoble.fr

nature en ville

De nouvelles pousses à la bibliothèque Centre-ville

Sur sa terrasse, au cœur de l'hypercentre grenoblois, la bibliothèque Centre-ville accueillera prochainement de nouvelles espèces végétales. Les responsables ? Un collectif de jardiniers bénévoles qui s'investissent pour leur mise en scène. Et pourquoi pas vous ?

Cela fait plusieurs années qu'aux beaux jours, cette terrasse se transforme en un coin de verdure et de détente pour les passants avides de lecture. Initialement nommé Bouillon de cultures, ce projet était mené en partenariat avec l'Association française

© Alain Fischer

de culture hors-sol. Cette année, une démarche similaire est engagée avec le dispositif « Jardinons nos rues », initié par la Ville. Riverain, usager, habitant… toute personne intéressée peut rejoindre le collectif et participer à la conception, la mise en place et l'entretien de ce lieu de respiration. L'enjeu est de le rendre pérenne toute l'année, afin qu'il devienne, à terme, une extension de la bibliothèque. « *En parallèle, nous prévoyons des ateliers et conférences autour du jardinage et de la culture hors-sol, en fonction des demandes et besoins des jardiniers et usagers* », précise Myriam Bottana, responsable de la bibliothèque Centre-ville. ■ JF

Tél. 04 76 54 57 97 - bm.centreville@bm-grenoble.fr

discriminations

Croisons les regards !

Du 8 au 21 mars, la Ville organise la Quinzaine contre le racisme et les discriminations. Au programme : les discriminations croisées, ou quand plusieurs motifs de discriminations touchent une même personne ou un même groupe.

Origine, lieu de résidence, handicap, âge, genre, religion… il existe vingt-deux motifs de discriminations qui peuvent, parfois, se cumuler ou s'articuler entre eux. C'est sur ce phénomène que la Ville propose à tous les curieux de s'informer, débattre et faire part de leur expérience personnelle. Pendant deux semaines, entre deux dates hautement symboliques (la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars et la Journée mondiale de lutte contre le racisme le 21 mars), une dizaine d'animations sont proposées : exposition, parcours dans la ville, conférences, projections de films, ateliers d'écriture et de street art, vélo parade (le 11 mars)…

L'ouverture de la Quinzaine le 8 mars sera l'occasion de présenter le plan d'action pour l'égalité femmes-hommes porté par la Ville et d'inaugurer l'exposition « Des femmes à l'honneur » dans le hall d'honneur de l'Hôtel de ville. Autre temps fort : le 14 mars, à l'Hôtel de ville toujours, on vous fera parler des microagressions, ces petites phrases dites sans arrière-pensée mais qui sont déjà le reflet d'une discrimination. Venez témoigner en mots et en images de celles que vous avez entendues ! ■ CLS

programme complet sur www.grenoble.fr

L'exposition « Bulles de rue », avec les dessins de Thomas Mathieu, consacrée au harcèlement de rue a été proposée lors de la Quinzaine régionale pour l'égalité entre femmes et hommes.

© Sylvain Frappat

La CCIAG est à la fois un transformateur d'énergie, un producteur et un distributeur de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude.

© CCIAG

énergies

Ça chauffe plutôt bien !

Créée en 1960, la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG) alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire l'équivalent de 97 000 logements sur sept communes, dont Grenoble.

Pour fournir cette énergie nécessaire, elle dispose de cinq centrales interconnectées qui utilisent six combustibles différents et d'un réseau maillé de 169 kilomètres. Avec 63 % de l'énergie produite provenant d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), la CCIAG a pu réduire de près de 60 % les rejets de CO_2 depuis 1990 et diminuer fortement la part d'énergies fossiles comme le gaz, le charbon ou le fioul.

En privilégiant les ressources locales comme le bois, elle réduit fortement l'impact écologique du transport – ses fournisseurs se trouvent à moins de 80 km –, favorise l'économie locale et contribue à une gestion soutenable de la ressource.

Contrairement aux idées reçues, le chauffage urbain contribue à seulement 0,2 % des émissions de particules sur l'agglomération grenobloise. À l'échelle d'une ville, les centrales de production du chauffage urbain sont en effet bien plus performantes qu'une multitude de chaudières individuelles et collectives d'immeubles.

Pour l'avenir, la CCIAG, qui agit pour le compte des collectivités locales pour accompagner la transition énergétique dans le cadre du Plan air énergie climat local, s'engage à accélérer le recours aux énergies décarbonées avec un objectif à l'horizon 2050 : augmenter encore la part d'EnR&R pour atteindre 100 % d'énergies vertes. ■ CC

festival géopolitique de Grenoble

Les villes prennent le pouvoir

Du 8 au 11 mars, Grenoble École de Management organise, en partenariat avec la Biennale des Villes en transition, une centaine d'événements sur le thème « Le pouvoir des villes ».

Alors que les deux tiers de la population mondiale vivaient à la campagne il y a cinquante ans, plus d'un terrien sur deux est aujourd'hui un citadin. En 2050, les deux tiers des humains résideront en zone urbaine, soit 2,5 milliards d'habitants supplémentaires ! Cette urbanisation rapide de l'humanité est un changement majeur de société et c'est sur cette thématique que le festival invite à réfléchir.

Une centaine de conférences et tables rondes, une exposition, un concert, des jeux, des films sont prévus pour examiner la ville sous toutes ses coutures.

« *La ville est un lieu de liberté, de mélange, mais c'est tout sauf le lieu de l'anarchie,* souligne Jean-Marc Huissoud, enseignant à GEM et directeur du Festival de géopolitique.

On observe ainsi un renforcement des identités locales urbaines, des villes-laboratoires qui essaient des modalités de démocratie locale plus approfondies, déconnectées du contexte national…

« *Grenoble est une ville intéressante, une pionnière qui a une tradition d'expérimentation* », note Jean-Marc Huissoud. « *On peut ne pas être d'accord avec sa politique, mais l'équipe municipale actuelle est très active dans la réflexion sur l'aménagement urbain, la ré-articulation des quartiers, les transports, l'environnement, le bien-être en ville.* » ■ DL

Événement gratuit et ouvert à tous, sur inscription uniquement.

www.festivalgeopolitique.com

autopartage

Voir le partage en grand !

Sachant qu'une voiture passe 90 % du temps à dormir et coûte en moyenne 6 000 euros par an à son propriétaire, pourquoi ne pas partager les frais ? À Grenoble, les acteurs de l'autopartage sont bien présents et affichent de grandes ambitions.

Une centaine de stations Citélib, 150 véhicules de particuliers à louer avec la plateforme Drivy, 60 avec Koolicar… Ces pionniers de l'autopartage sont implantés à Grenoble depuis plusieurs années, avec déjà quelques milliers d'utilisateurs ! Le choix et les formules de location ne manquent pas : de la citadine à l'utilitaire, du quart d'heure à la semaine, avec et sans abonnement. Et pour la simplicité, plus besoin de remise de clés : la plupart des véhicules sont équipés d'un boîtier qui permet de les ouvrir avec un badge ou un smartphone. Profil type des autopartageurs : actif citadin de 25 à 55 ans. « *Ça évolue* », se félicite Stéphanie Pesenti, co-créatrice de Citélib (rebaptisé Citiz Alpes Loire). « *Parmi nos abonnés, on a de plus en plus de seniors et on fait de la pub dans les auto-écoles auprès des jeunes. De plus, 50 % des trajets sont professionnels car des entreprises et des administrations, dont la Ville de Grenoble, ont vu l'intérêt de l'autopartage pour réduire leur flotte.* » Présent dans quatre-vingts villes françaises, Citiz était jusqu'ici propriétaire de ses véhicules en autopartage. Mais le réseau teste à Grenoble un nouveau concept : « Ma Chère Auto ». Quand vous n'utilisez pas votre voiture, vous la louez à Citiz qui l'assure et l'entretient, lui réserve une place de stationnement dans votre quartier et vous reverse 25 % des recettes de location. Seules les voitures de moins de sept ans et 77 000 km sont éligibles. Citiz entend ainsi doubler sa flotte en 2017.

© Sylvain Frappat

L'autopartage permet de réduire la circulation dans l'agglomération, libère de l'espace public et facilite les courts trajets des citadins.

Koolicar, qui a désormais la MAIF et PSA Peugeot Citroën comme actionnaires et Feu Vert comme partenaire, voit beaucoup plus grand. « *Notre objectif pour 2017, c'est dix fois plus de véhicules sur Grenoble !* », annonce Frédérique Lorentz, la directrice marketing. Koolicar propose de l'autopartage sans abonnement ni place dédiée, ouvert aux véhicules de moins de dix ans. L'offre est plus importante en périphérie, là où le stationnement est gratuit. Selon Koolicar, « *un propriétaire qui partage son auto peut gagner 200 à 250 euros par mois assez facilement* ». DL

www.citelib.com - www.koolicar.com www.drivy.com

aide et conseil

Permanences d'avocats pour les droits des étrangers

Face à la multiplication des demandes de conseil et d'aide, l'Ordre des avocats et la Ville de Grenoble ont ouvert des permanences spécialisées dans le droit des étrangers, dans les Maisons des habitants Teisseire-Malherbe et Chorier Berriat. C'est gratuit et sur réservation à l'accueil des maisons des habitants :
- MDH Teisseire Malherbe : 110 avenue Jean Perrot – Tél. 04 76 25 49 63
Permanences le deuxième vendredi du mois de 10h à 12h : 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin.
- MDH Chorier Berriat : 10 rue Henri le Châtelier - Tél. 04 76 21 29 09
Permanences le quatrième jeudi du mois de 9h à 11h : 23 mars, 27 avril, à confirmer pour mai, 22 juin.

© Pierre Jayet

maker faire Grenoble

Le rendez-vous de « ceux qui font »

Les 18 et 19 mars à Alpes Congrès, les héritiers de Géo Trouvetou et MacGyver invitent tous les curieux, petits et grands, à découvrir leurs inventions et mettre la main à la pâte à l'occasion de Maker Faire Grenoble.

Les créateurs, chercheurs, ingénieurs, bricoleurs et passionnés de robotique, d'impression 3D, d'artisanat… ont rendez-vous les 18 et 19 mars à Alpes Congrès.

« Maker Faire » : le concept vient de Californie pour cet événement ouvert à tous qui rassemble les *makers*, en français « ceux qui font ». Ces inventeurs partagent la passion de la fabrication sous toutes ses formes (couture, menuiserie, cuisine, impression 3D, robotique, physique, chimie…) et l'envie de transmettre des savoirs et compétences**.** Pour la deuxième édition grenobloise, organisée par La Casemate avec la Fondation partenariale Grenoble INP et Schneider Electric, plus de 10 000 visiteurs sont attendus.

Des *makers*, il y en a de toutes sortes : Patrick, ingénieur retraité, membre du réseau E-nable France, fabrique des mains en 3D pour les offrir à des enfants nés sans doigts. Damien, qui se définit comme un « bio-hacker », a créé un poisson-robot synthétique, recouvert d'une peau bien vivante ! Benjamin, créateur d'accessoires hors normes, circulera dans les allées d'Alpes Congrès, caché dans un *Dalek*, un robot extra-terrestre sorti de la série *Doctor Who*. La Fabrique du rêve lucide d'Aurélien souhaite, quant à elle, rendre accessibles des machines musicales de toutes sortes (pédale de boucle, synthétiseur, boîte à rythme), sans code ni soudure, pour que chacun puisse créer sa propre musique. Si vous voulez rencontrer Patrick et ses mains, la raie de Damien, le *Dalek* de Benjamin, la Fabrique du rêve d'Aurélien et découvrir d'autres démonstrations, conférences, spectacles, ateliers de création… courrez à Maker Faire. Les enfants et les talents de demain sont les bienvenus ! ■ DL

Les 18 et 19 mars à Alpes Congrès. Tarif plein 8 €, réduit 5 €, gratuit moins de 18 ans.
www.makerfairegrenoble.com

budget participatif

Et vous, une idée ?

C'est parti pour la 3e édition du Budget participatif ! Première étape : du 13 mars au 17 avril, toutes les personnes de plus de 16 ans sont appelées à déposer leur idée sur la plateforme du Budget participatif ou dans les Maisons des habitants.

Vous habitez Grenoble, vous y travaillez, vous y étudiez ? Vous avez une idée pour transformer la ville et la rendre plus agréable ? Du 13 mars au 17 avril, déposez-la sur budgetparticipatif.grenoble.fr ou dans une Maison des habitants. Cette démarche, initiée par la Ville, vous permet d'agir concrètement sur les choix budgétaires de la commune : 800 000 € issus du budget d'investissement de la Ville sont ainsi délégués aux citoyens. C'est vous qui proposez comment les utiliser et qui choisissez les projets à réaliser. Et si vous avez besoin d'aide pour mettre au point votre idée, les agents des Maisons des habitants sont à votre disposition.

Et après ?

Suivra la présélection des projets, le 13 mai au Palais des sports : les porteurs présenteront leur idée, les citoyens choisiront celles qu'ils veulent voir soumis au vote de tous les Grenoblois. Ce vote aura lieu du 10 au 14 octobre.

En ce qui concerne les éditions précédentes, trois projets du Budget participatif 2015 sont déjà sortis de terre ; d'autres seront inaugurés en mars-avril. Les projets 2016 sont en cours de réalisation. ■ CLS

Infos, suivi, dépôt des idées : www.budgetparticipatif.grenoble.fr

DÉCRYPTER

Biennale des Villes en transition
Grenoble en première ligne

Remettre du positif dans le futur : c'est le pari de la transition, porté par un nombre croissant de villes partout dans le monde. Œuvrant pour une société plus durable, la transition renouvelle les relations qu'entretiennent les habitants avec leur territoire, pour viser plus d'équité, de démocratie et de mieux-vivre. Une ambition-clé à Grenoble, riche de sa tradition d'innovation et d'une imagination sociétale féconde. C'est donc tout naturellement qu'elle lance la Biennale des Villes en transition du 9 au 12 mars. Un événement qui rassemble du local à l'international, autour des défis pour les villes au XXIe siècle.

Dossier préparé par Richard Gonzalez

Il est l'initiateur du mouvement des Villes en transition (lire encadré ci-contre), qu'il a créé dès 2005. Rob Hopkins, professeur britannique de permaculture, s'est fait connaître grâce à son engagement dans la petite ville de Totnes, dans le Sussex (sud-est de l'Angleterre). Le film *Demain*, de Cyril Dion et Mélanie Laurent, succès au box-office en 2016, lui a offert une notoriété internationale. Invité à Grenoble le 28 janvier dernier à l'occasion des vœux du maire, Rob Hopkins a expliqué sa démarche devant un large public. « *Nous savons ce que nous ne voulons plus dans notre société* », a-t-il avancé en soulignant l'évolution parallèle des courbes de la consommation d'engrais chimiques et de la solitude. « *Passons maintenant à ce qu'on souhaite réellement de positif et regardons comment mettre nos idées en actes. De la même manière que les hommes se sont accrochés à l'idée, quinze siècles durant, que la Terre formait le centre de l'univers, beaucoup d'habitudes mentales restent ancrées, conduisant à l'impasse écologique et sociale que l'on sait. Heureusement, les choses bougent. À Totnes mais aussi dans des grandes villes du monde. Un peu partout sur la planète, des initiatives locales bâtissent un autre modèle de vie, fondé sur l'innovation, l'usage et le partage.* »

Des quartiers impliqués

Que ce soit en matière d'éducation solidaire, de pratiques agricoles ou encore d'énergie partagée, l'imagination reprend le pouvoir. Un pouvoir mieux distribué : « *Dans tous ces domaines, nous devons démontrer que la puissance publique est une puissance d'avenir. Et que les habitants peuvent être les acteurs du changement* », complète Éric Piolle. C'est déjà le cas à Grenoble, où des projets éclosent, insufflés par les habitants eux-mêmes, mais aussi par les écoles ou des associations. Ces projets mettent en commun les apports créatifs des uns et des autres, tous soucieux de redonner du sens à la vie de quartier. Celui de Saint-Laurent par exemple, qui

© Sylvain Frappat

Rob Hopkins, lors de sa venue à Grenoble le 28 janvier dernier pour une conférence.

© Sylvain Frappat

La transition a été au programme des vœux d'Éric Piolle, le 28 janvier dernier à l'ancien Musée de peinture.

mise sur son « laboratoire post-carbone » pour promouvoir l'agriculture urbaine et renforcer les liens intergénérationnels. Dans le quartier de la Capuche, plusieurs structures agissent ensemble pour répondre avec plus d'efficacité aux enjeux de la solidarité. À la Villeneuve, les associations mobilisent les habitants dans la co-construction de projets pour l'avenir de leur quartier…

Rassembler les énergies

Ces initiatives, et tant d'autres, seront présentées à travers les ateliers, tables rondes et rencontres de la Biennale des Villes en transition. Durant quatre jours, cet événement, qui succède à l'ancienne Biennale de l'Habitat durable, mettra en perspective des thèmes aussi variés que le climat, la biodiversité urbaine, la gestion de l'énergie, la démocratie participative et la solidarité. Avec le témoignage de grandes villes étrangères et de nombreux retours d'expérience par les acteurs engagés sur le terrain, cette Biennale promet de s'adresser au public le plus large. Il ne pourrait d'ailleurs en être autrement : pour réussir le monde de demain, la transition doit agréger l'intérêt et les forces de tous. Une idée portée par Nicolas Hulot, parrain de l'événement : « *La transition est un projet collectif qui nous invite à construire sur ce que nous avons en commun.* »

Biennale des Villes en transition, du 9 au 12 mars. Programme sur villesentransition.grenoble.fr

[Gre-mag.fr]

Voir l'interview de Rob Hopkins en vidéo

Villes en transition : 2 000 initiatives dans le monde

Le mouvement des Villes en transition met en œuvre concrètement la transition démocratique, sociale, environnementale, économique et énergétique et repose sur l'implication des citoyens dans la mise en œuvre de solutions visant à réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO2, à relocaliser l'économie pour acquérir plus d'autonomie (alimentation etc.), à renforcer les liens et les solidarités…
Il y a aujourd'hui plus de 2 000 initiatives de transition dans le monde, dans une cinquantaine de pays, dont 150 en France, réunies dans le réseau international de la transition.

www.transitionfrance.fr

DÉCRYPTER

éducation

À l'école de l'environnement

L'éducation est un puissant levier d'épanouissement. Dans les écoles grenobloises, on sensibilise les élèves au respect de l'environnement et à la citoyenneté.

Dans la cour de l'école d'application Elisée Chatin, un mur se couvre peu à peu de dessins d'enfants. Depuis quelques semaines, les deux cents élèves du groupe scolaire prêtent leurs pinceaux à cette fresque, baptisée D*es murs et des mots à Chatin pour chacun*. Un projet artistique solidaire, réalisé en lien avec les cours d'arts plastiques et d'instruction civique et morale, qui permet aux enfants de créer et de s'exprimer sur la protection de la planète. « *Exposée chaque jour aux regards de ses créateurs, cette œuvre nourrit la fierté de leur travail. Ils la respecteront d'autant plus qu'ils y auront contribué tous ensemble* », commente Nathalie Davignon, enseignante de la classe de CE1. Cette « *trace pour les générations suivantes* » attise déjà les bavardages sur l'écologie et servira de décor en mai prochain à un spectacle de danse joué par les enfants ! Au sein du groupe scolaire Sidi Brahim, une bonne partie du contenu pédagogique se focalise sur la protection de l'environnement, à travers la participation des classes au Concours des écoles à énergie positive. « *Selon le niveau, les enfants apprennent à distinguer énergies fossiles et renouvelables, ils sont sensibilisés aux écogestes et à la pollution de l'air engendrée par les déplacements* », évoque le directeur Christian Ely.

© Sylvain Frappat

Les enfants de l'école Elisée Chatin devant leur fresque, en cours de réalisation, dédiée à l'environnement.

Cinq potagers et un carré de terre offrent aussi aux élèves la possibilité de faire pousser tomates et fraises au printemps, avec la complicité des Espaces verts de la Ville pour leur expliquer les cycles de la terre et de l'eau. Des visites au sein de l'école d'archi et au lycée des Eaux-Claires récemment rénové vont initier les enfants à la végétalisation, au matériau bois et aux bâtiments bioclimatiques.

art et transition

« Dès maintenant », une expo dans la rue

Pour mettre la transition sur le chemin de chacun, quoi de plus évident qu'une exposition dans les rues, les parcs et sur les berges à l'occasion de la Biennale ? Laissons la parole à Bernard Meric, photographe et concepteur de l'exposition.

« *Avec cette exposition, je souhaite mettre en lumière les initiatives de transition de celles et ceux qui, d'un bout à l'autre du territoire, préparent l'avenir… dès maintenant ! Des citoyens, des professionnels, des associations, des écoles, des entreprises et des collectivités locales innovent en offrant notamment de nouveaux services qui rendront notre territoire plus agile et plus résilient. Ces initiatives concernent des domaines tel que le jardinage, les circuits courts, l'énergie, la gestion des déchets, la mobilité, l'habitat et même la création d'une monnaie locale. Des centaines de projets sont déjà réalisés dans les quartiers et une sélection de photos représentatives sera exposée dans les rues, pour être proches de ceux qui les ont lancés. Des photos accompagneront les panneaux d'affichage de la Biennale, d'autres seront sur les grilles du Jardin de Ville, d'autres à la Bifurk et une sélection sera visible sur les quais de l'Isère.* »

© Bernard Meric

www.carnetdelumiere.com
Page FB : Grenoble Vélo

L'un des jardins partagés de la Villeneuve, le Jardin de la piste.

© Sylvain Frappat

urbanisme

Redessine-moi la Villeneuve

À la Villeneuve, où réside près d'un Grenoblois sur dix, des habitants se réinventent un destin commun, plus innovant et solidaire, avec l'Atelier populaire d'urbanisme.

Quand les projets de rénovation urbaine du quartier de la Villeneuve ont été esquissés il y a une dizaine d'années, des habitants sont montés au créneau pour dénoncer le manque de concertation. Cherchant à s'impliquer eux-mêmes dans la transformation de leur cadre de vie, ils se sont structurés pour donner naissance à l'Atelier populaire d'urbanisme.

« *Ce collectif n'est pas seulement né de la contestation mais aussi sur de la proposition, avec la volonté d'inclure dans la planification urbaine autre chose que du simple béton. Nous proposons une planification pluraliste, enrichie de propositions d'habitants* », présente David-Gabriel Bodinier, coordinateur de l'Atelier populaire d'urbanisme. Leur action s'inscrit aussi bien dans l'habitat, l'éducation et l'environnement, que dans la démocratie et l'économie.

© Sylvain Frappat

David-Gabriel Bodinier, le coordinateur de l'Atelier populaire d'urbanisme.

Sous leur impulsion sont nées des initiatives telles que les jardins partagés de l'Arlequin et Villeneuve-Plage, un programme d'animations estivales autour de la piscine Iris. « *Nous avons aussi engagé les propriétaires d'appartements à rénover leurs biens pour renforcer l'attractivité du logement* », pointe David-Gabriel Bodinier. Parmi les projets à venir : installer des étudiants de l'Institut de géographie alpine dans le quartier et créer un fab lab au sein de l'école d'architecture qui serait ouvert aux habitants. L'histoire de l'Atelier populaire d'urbanisme est racontée dans un livre, *Plaidoyer pour Villeneuve*, disponible à la librairie du Square.

milieu associatif

La solidarité à pied d'œuvre

Le quartier de la Capuche s'anime de plusieurs associations qui s'efforcent de recoudre le tissu social.

Dans les locaux de l'Accorderie, les habitants se rencontrent et papotent. Ils discutent de leurs besoins respectifs en matière de jardinage ou de bricolage, dévoilent leur envie d'apprendre une nouvelle langue… Plutôt que d'acheter un service souvent trop cher pour leur budget, ils troquent leurs savoir-faire entre eux. « *Chaque adhérent dispose d'un compte temps où une heure donnée égale une heure pour recevoir* », présente Sophie Ung, salariée de l'association. Tout en valorisant les talents de chacun, l'Accorderie permet aux personnes de sortir de leur isolement et d'accéder à un espace d'échanges convivial. « *Bien sûr, on vient d'abord pour trouver quelqu'un qui saura monter une étagère ou dépanner un ordinateur. Mais au-delà, nous souhaitons que les gens apprennent à se connaître et fassent des choses ensemble.* »

L'Accorderie s'est installée 52 rue général Ferrié

© Alain Fischer

L'épicerie solidaire Épisol est installée 45 rue général Ferrié, à deux pas de l'Accorderie.

il y a moins d'un an, avec la volonté de travailler avec les autres structures du quartier de la Capuche : l'épicerie solidaire Épisol, la Remise (collecte et revente de vêtements d'occasion), le Secours catholique ou encore la Bifurk… « *Nous voulons montrer que la Capuche est un quartier vivant qui n'oublie personne. Un quartier à la fois central et de passage, propice aux belles rencontres* », s'enthousiasme Sophie Ung.

biennale des villes en transition

Comme si vous y étiez !

Du 9 au 12 mars, Grenoble va vibrer intensément au rythme de la biennale. Une cinquantaine de rendez-vous ponctuent l'événement, ouverts au grand public durant deux jours. L'occasion de mieux saisir les enjeux de la transition et, surtout, de découvrir des initiatives positives, concrètes, utiles, engagées, et résolument inspirantes !

Habiter durablement

Le bois et la terre sont-ils des matériaux d'avenir pour nos villes ? Quelle performance énergétique peut-on atteindre dans les nouveaux logements ? **La thématique de l'habitat durable sera explorée au cours de la Biennale**, avec des tables rondes sur les innovations mises en œuvre dans les écoquartiers de Grenoble et les matériaux bio-sourcés (CCI de Grenoble, 9 mars, de 16h à 17h30) et sur la construction bois (la Plateforme, 10 mars, de 16h à 18h). Des ateliers d'éco-construction grand public (la Bifurk, 12 mars, à partir de 14h), la visite du prototype de bâtiment en terre et bois Terra Nostra dans le quartier Flaubert (12 mars, à partir de 14h30) et une balade à travers Grenoble pour découvrir ses constructions bois (office de tourisme, 12 mars, de 10h à 12h) illustrent l'approche. Un prix de l'habitat durable sera décerné au Musée de Grenoble le 9 mars à partir de 18h30.

Mobilité : changement à grande vitesse

Comment se déplacer en ville en minimisant l'impact des kilomètres consommés ? Quels aménagements possibles du territoire pour raccourcir les distances ? La thématique sera abordée de la manière la plus pratique possible à travers **un parcours expérimental des modes de déplacements alternatifs** (auto-stop, vélo, autopartage) entre Grenoble et Brié-et-Angonnes (11 mars, à partir de 9h). Deux tables rondes se focaliseront sur les nouvelles mobilités (ancien Musée de peinture, 11 mars, de 14h à 15h30) et la nécessité de se déplacer autrement à Grenoble (CCI, de 11h à 12h30, en présence des entreprises).

Faire pousser les jardins en ville

L'idée suit son chemin : **les jardins sont nécessaires à l'équilibre des villes**, non seulement pour leur contribution décorative ou alimentaire mais aussi pour la fonction sociale qu'ils exercent. Différents jardins partagés poussent à Grenoble, dont celui du Poucet, à la Villeneuve, qui ouvrira ses carrés au grand public le 11 mars dès 13h. Une initiation à compléter par une visite au laboratoire post-carbone du quartier Saint-Laurent, le lendemain (15h, devant la Casemate).

Économie : vers le partage

Comment réorienter la production de richesses au service du territoire et de ses habitants ? Quelles formes notre travail pourra-t-il revêtir demain ? Ces questions sur une économie nouvelle articuleront le débat organisé au Musée de Grenoble (10 mars, de 16h à 17h30). Sur le terrain, la Biennale invite les Grenoblois à découvrir les projets de commerces et d'entreprises financés par l'épargne citoyenne, à l'occasion d'une randonnée économique le 11 mars. Et propose de partir à la découverte de l'Éléfan, le premier supermarché solidaire à Grenoble. Son créateur Maxime Bertolini sera présent à la Cinémathèque le 11 mars à 14h pour expliquer **le concept associatif du magasin, où des membres engagés donnent de leur temps pour son fonctionnement**. Ce débat s'appuiera sur la projection du film documentaire *Food Coop*, qui relate l'expérience d'un supermarché autogéré à New York (à partir de 17h).

[Gre-mag.fr]

À VOIR
L'interview de Lionel Astruc, journaliste et auteur spécialisé dans l'écologie.

les villes invitées à la biennale

Grenoble s'entoure de villes des quatre coins du monde engagées dans des processus de transition. Ces villes proposent d'expliquer et partager comment elles ont, dans leur contexte local, inventé des solutions concrètes et innovantes. Elles seront présentes physiquement ou par visioconférence lors de la Biennale.

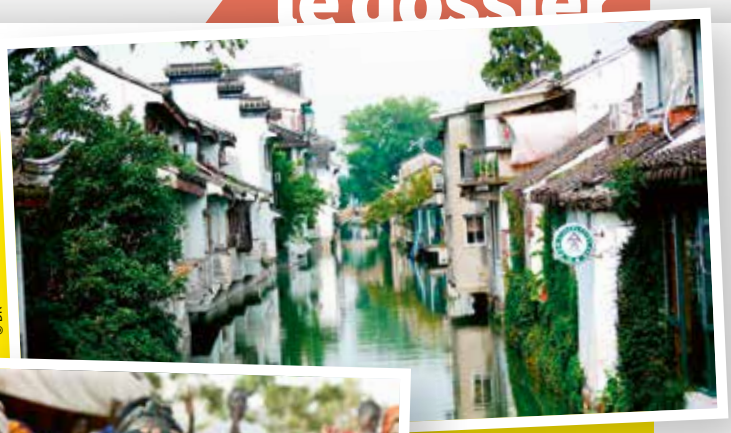
© DR

© Thierry Chenu

Parmi les villes invitées par la Biennale, Suzhou (Chine, en haut), Ouagadougou (Burkina Faso, au centre) et Sfax (Tunisie, en bas).

© DR

Villeray (Québec – Canada)

Villeray est un quartier de Montréal. Les expériences réussies d'agriculture urbaine, d'aménagement urbain écologique, de promotion de l'habitat écologique et abordable… attirent des visiteurs du monde entier. Mais c'est surtout avec le développement des solidarités de quartier, l'économie du partage et les expériences de démocratie participative que Villeray montre la voie d'un nouveau modèle de société.

Guadalajara (Mexique)

Ville de deux millions d'habitants sur une agglomération de près de quatre millions, elle incarne aujourd'hui l'innovation portée par les villes latino-américaines en matière de participation citoyenne (dont le budget participatif), « d'urbanisme social » et de mobilité douce…

Sfax (Tunisie)

Ville sœur de Grenoble depuis les années 70, berceau des printemps arabes, Sfax est la capitale nord-africaine des dynamiques associatives et syndicales. Véritable terreau d'innovations sociales et urbaines, elle développe depuis longtemps des projets de mobilité douce, de budgets participatifs, de jardins partagés… qui associent nombreux acteurs grenoblois.

Oxford (Angleterre)

Ville universitaire de 150 000 habitants, Oxford affiche de très fortes ambitions pour l'accueil des migrants, la démocratie participative (et notamment la participation des 16-18 ans), et la recherche autour de nouveaux modèles de transition.

Suzhou (Chine)

Située sur l'un des bassins les plus industrialisés de la planète, avec ses quatre millions d'habitants, la ville de Suzhou a décidé de mettre la préservation de l'environnement, la maîtrise des déchets, le contrôle et la prévention des eaux en priorité numéro 1.

Wallonie (Belgique)

La Wallonie, région belge connue pour ses prises de position contre les traités transatlantiques, innove également en matière de transition sociale et citoyenne. L'idée principale est la nécessité de repenser le progrès dans sa dimension interactive, au-delà de la croissance, la mise en avant du bien-être de tous, générations futures incluses, comme objectif ultime de progrès, le rôle central des citoyens pour préciser cet objectif dans une démarche de démocratie directe.

Ouagadougou (Burkina Faso)

La capitale du Burkina Faso est en coopération décentralisée avec Grenoble depuis 1999, autour de projets poursuivant la réalisation à l'échelle locale des Objectifs du développement durable (ODD), définis par les Nations Unies. Parmi ceux-ci, l'ODD 5 vise à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. En lien avec le Planning familial, des actions sont menées pour améliorer la place des femmes dans l'espace public.

Mais aussi, **Copenhague** (Danemark), **Barcelone** (Espagne), **Bristol** (Angleterre), **Cascais** (Portugal), **Essen** (Allemagne), **Kalundborg** (Danemark), **Pontevedra** (Espagne), **Quito** (Équateur), **Totnes** (Angleterre), **Tübingen** (Allemagne), **Vancouver** (Canada)…

et ailleurs ?

Des initiatives du coin de la rue jusqu'au bout de la planète

Les habitants des villes bougent leur mode de vie partout dans le monde. Des villes de toutes tailles, capitales comprises, engagent des projets ambitieux sur des thématiques environnementales, citoyennes ou économiques. Des projets qui bousculent certaines habitudes, que les habitants partagent au quotidien.

Un réseau international de Villes en transition a vu le jour il y a une dizaine d'années et sa toile se ramifie partout dans le monde. D'après le site Transition Network, plus de deux mille initiatives ont été recensées dans une cinquantaine de pays, dont cent cinquante en France.
À Grenoble, un petit groupe « en transition » est né au début des années 2010, animé par le désir d'une transformation sociale et écologique de la ville pour surmonter les impasses de la civilisation du pétrole. Depuis 2014, la Ville réfléchit à s'entourer d'un réseau d'acteurs internationaux pour mettre en lien ses propres initiatives avec les expériences menées ailleurs.
Un réseau qui fait pousser la réalité de la transition : « *C'est un rapprochement de villes, qui se retrouvent sur des prises de conscience communes. Elles discutent ensemble et tissent des relations constructives pour rendre l'espace urbain désirable et solidaire* », appuie Bernard Macret, adjoint aux solidarités internationales.
Les relations entre Grenoble et plusieurs de ces villes sont déjà très avancées. Élus et techniciens correspondent et se rencontrent pour échanger sur les projets en cours et les adapter le cas échéant, en tenant compte du contexte et des besoins locaux. Un mode opératoire qui vise la souplesse et l'efficacité : « *À l'échelle européenne, ces regroupements se formalisent pour répondre à des appels à projets. Nous avons commencé à le faire l'an passé pour des financements européens sur les budgets participatifs et la nature en ville. Nous ne les avons pas décrochés, mais ce n'est que partie remise* », assure Bernard Macret.

La ville de Pontevedra, en Espagne, a engagé un processus important de piétonnisation dès les années 2000.
© Ville de Pontevedra

En Espagne, un centre-ville entièrement piéton

Les projecteurs de la Biennale se braqueront aussi sur ces relations nouées entre Grenoble et le monde en transition. Plusieurs de ces villes offrent des repères, débroussaillent le terrain, fournissent de précieux conseils opérationnels aussi. C'est le cas de Cascais, ville balnéaire près de Lisbonne (200 000 habitants), présente à la Biennale, qui a inspiré à Grenoble les conditions de mise en place du Budget participatif. Cascais s'attache depuis cinq ans à rapprocher les citoyens des instances de décision pour construire une gouvernance locale. Elle n'hésite pas à faire œuvre de transparence dans ses activités pour inciter la société civile à y prendre part. Avec pour objectif ultime de mieux connaître les besoins réels de la population et d'y répondre.
Non loin de là, en Espagne, Pontevedra (communauté autonome de Galice) a appliqué dès le début des années 2000 un ambitieux programme de piétonnisation du centre-ville. Après quelques levées de boucliers face au projet, Pontevedra reconnaît avoir nettement gagné au change. Alors que le trafic routier a baissé de 90 % dans l'hypercentre, le commerce y fait florès, l'attractivité touristique s'en

La ville d'Essen, en Allemagne, vient d'être élue Capitale verte de l'Europe.

© Jochen Tack

© DR

Le Bristol-pound est la monnaie locale mise en place à Bristol, en Angleterre.

trouve renforcée et le nombre d'accidents de la circulation a été divisé par trois. Pontevedra est la première cité de plus de 80 000 habitants à avoir adopté la mobilité douce : sur l'ensemble de la ville, 70 % des trajets se font désormais à pied ou à vélo. Pontevedra a remporté en 2013 le prix européen Intermodes à la mobilité urbaine.

Sur les chemins du bien-vivre

Ailleurs en Europe, le mouvement fait aussi boule de neige. Dans le sillage de Totnes, d'autres villes anglaises fourmillent d'expérimentations citoyennes et environnementales, faisant du Royaume-Uni le premier pays européen en matière de transition. Les pays du nord de l'Europe sont aussi concernés, au même titre que l'Allemagne. Dans le berceau industriel de la Rhür, la ville d'Essen, jumelée avec Grenoble depuis 1979, vient même d'être élue capitale verte de l'Europe. Le maire Éric Piolle s'y est rendu en janvier dernier pour constater tous les projets menés. Une énergie renouvelable largement basée sur la biomasse, le développement des mobilités douces avec une autoroute à vélos de plus de cent kilomètres et l'intégration des migrants dans la vie publique hissent Essen parmi les modèles à suivre pour Grenoble.

À l'autre bout de la planète aussi, les gouvernements prennent des initiatives innovantes. L'Équateur a ainsi créé un ministère du Bien-vivre, suite à l'adoption d'une nouvelle constitution en 2008. Celle-ci prône le détachement matériel pour partager le confort déjà disponible. Une série d'indicateurs vérifient en permanence que les mesures prises par les différents ministères contribuent au bien-être des habitants. Et de peaufiner cette notion du bien-vivre, qui revêt une réalité aussi multiple que complexe.

Pour en savoir plus, Freddy Ehlers, le ministre du Bien-vivre d'Équateur, sera présent aux côtés de Nicolas Hulot à Grenoble lors de la soirée spéciale de la Biennale, le 10 mars à la MC2 à partir de 18h30. ■ *Richard Gonzalez*

DÉCRYPTER

Depuis toujours, à Grenoble, les transitions, c'est ce que l'on

Alors que Grenoble se prépare à accueillir la Biennale des Villes en transition, *Gre.mag* a rencontré Éric Piolle, maire de la ville, pour échanger sur les transformations en cours à Grenoble.

Du 9 au 12 mars, Grenoble consacre sa Biennale aux Villes en transition. De quoi s'agit-il ?
Les territoires sont au cœur des défis à venir, comme l'a confirmé la COP 21 fin 2015. Écomobilité, nouvelles solidarités, prospérité et emplois durables, végétalisation et embellissement de la ville, reconquête des biens communs (air, énergie, environnement, etc.) : à Grenoble, comme ailleurs, ces défis en appellent à la créativité de tous. Chacun de son côté innove déjà, anticipe, crée, transforme, recycle ! Partout, ça bouge ! En mettant en commun les projets, la Biennale des Villes en transition contribue à fédérer tous les acteurs, divers mais jusqu'ici isolés, de la transition ! Ensemble, nous avons à inventer une nouvelle façon de vivre la ville, où la polyvalence des lieux et des espaces remplace les gaspillages, où le partage remplace la concurrence, où la convivialité remplace l'isolement et les replis. Ni le dérèglement climatique ni l'effritement de notre lien social ne sont des fatalités. Une vingtaine de villes et de territoires sont invités à Grenoble pour la Biennale afin de partager les expériences, les réussites, les envies et aussi les doutes. Place à la découverte et au débat !

© Thierry Chenu

À Grenoble, vous sentez qu'il y a un appétit pour changer la donne ?
Depuis toujours, Grenoble est un carrefour d'initiatives : notre intelligence collective est notre bien le plus précieux. La vitalité économique, culturelle et associative de notre bassin de vie est un atout extraordinaire pour répondre aux urgences de l'époque. Les Grenobloises et les Grenoblois ont un temps d'avance sur la vie publique, dans tous les domaines. Accompagner cette exigence citoyenne est enthousiasmant.
Cela ne date pas d'aujourd'hui : que cela soit sur la révolution de la Houille Blanche au XIX[e] siècle, le boom du Grenoble olympique dans les années 1960, les vagues successives d'innovations sociales et de piétonnisation qui ont suivi, tout comme le retour du tram dans les années 1980, la reconquête des biens fondamentaux (remunicipalisation de l'eau) ou la naissance des premiers écoquartiers. Depuis toujours, à Grenoble, les transitions c'est ce qu'on réussit le mieux ! Par notre action, nous contribuons à une belle histoire qui nous dépasse. Cela donne confiance. Nous démontrons au quotidien que oui, on peut changer la vie en changeant la ville.

Et aujourd'hui, à quoi voyez-vous cela ?
Tous les signes sont là. Deuxième ville de France pour les trajets domicile-travail à vélo (7 000 Métrovélos en circulation), 400 propositions d'aide aux réfugiés grâce à la Plateforme de solidarité, une centaine de projets de végétalisation en pied d'immeubles, plus de 6 000 participants au Budget participatif en 2016, plus de 200 000 Certificats qualité de l'air commandés en Isère, 100 000 participants à la deuxième Fête des tuiles, la circulation automobile en baisse d'environ 10 % aux points les plus sensibles en période de pic. À chaque fois, les Grenobloises et les Grenoblois répondent présents. La culture s'empare des murs de notre ville. La Grenoble grise d'hier laisse place à une ville tout en couleurs. La liste est longue… Quelle fierté !

Concrètement, comment la Ville accompagne-t-elle cet élan ?
Le rôle de la puissance publique est d'accompagner, des tout-petits aux

« Oui on peut changer la vie en changeant la ville ! »

Sur le principe des Incroyables Comestibles, des citoyens cultivent un jardin partagé dans le parc Paul Mistral.

© Alain Fischer

réussit de mieux !

« Les Grenobloises et les Grenoblois ont un temps d'avance sur la vie publique, dans tous les domaines. Accompagner cette exigence citoyenne est enthousiasmant ! »

Les Grenoblois ont un temps d'avance dans leur façon de vivre leur ville : la marche est la première façon de se déplacer et la circulation à vélo a augmenté de 35 % en six ans ! Le besoin de nature en ville est très fort, notamment pour diminuer les pollutions et contribuer à réduire le dérèglement climatique. Pendant ce temps, il faut amplifier la mobilisation pour le commerce de ville, qui subit de plein fouet la concurrence des grandes surfaces et la révolution numérique. Piétonniser, embellir, donner sa place à chaque mode de déplacement : c'est l'ambition du projet Cœur de Ville Cœur de Métropole. Il est temps d'apaiser et de donner au cœur de Grenoble son envergure d'un bassin de vie de 680 000 habitants. Les Grenobloises et les Grenoblois vivent déjà à l'heure métropolitaine.

Avec la crise, les temps ne sont pas simples : que fait la Ville pour soutenir les Grenoblois ?

La Ville protège et la Ville innove. Non seulement Grenoble est l'une des rares grandes villes de France à ne pas augmenter les impôts locaux, qui pèsent d'abord sur les aînés, de favoriser les rencontres partout dans la ville en permettant à chacun de trouver sa place et de préparer la transition. Grenoble se transforme dans cette direction. D'abord, priorité à la jeunesse ! Alors que les contraintes financières n'ont jamais été aussi fortes, Grenoble a lancé un plan d'investissement majeur de 60 millions d'euros pour construire ou agrandir six écoles et moderniser quatre restaurants scolaires, dont trois seront livrés en 2017. Il s'agit de rattraper le retard pour bien accueillir les 250 nouveaux écoliers chaque année. L'école Simone Lagrange sera inaugurée cette année, quartier Jean Macé, à l'entrée de la Presqu'île qui est en pleine métamorphose. Les générations futures sont notre avenir : elles méritent le meilleur dès maintenant.

© Sylvain Frappat

Un exemple de piétonnisation réussie : place de la Cymaise, dans le quartier Saint-Laurent.

ménages modestes, mais en plus la gratuité ciblée n'a jamais été aussi développée dans notre ville. Parce que la culture est la prunelle de Grenoble : gratuité totale du Cabaret frappé, des bibliothèques, des musées et des muséums pour les moins de 26 ans. Gratuité, aussi, du stationnement pour les personnes handicapées et vingt minutes pour tous. Gratuité des parkings relais pour les abonnés TAG. Gratuité du périscolaire deux soirs par semaine. Grâce à la mobilisation du SMTC, le tarif des transports en commun pour les jeunes a déjà été divisé par deux en deux ans. La gratuité des transports est déjà là pour les sorties scolaires et pendant trois mois pour les nouveaux arrivants. La mobilisation de tous doit continuer pour atteindre la gratuité complète pour les jeunes. La Ville soutient également Soleni : un service d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie pour les personnes en situation de précarité, dont les salariés sont eux-mêmes en insertion.
Stabilité fiscale, gratuité ciblée… le bouclier social c'est aussi le développement de la tarification solidaire : piscines, Métrovélos, électricité, eau (la facture baisse pour 40 000 Métropolitains !), téléphérique de la Bastille… la liste est longue ! Par notre mobilisation à la Métropole, nous encadrerons bientôt le prix des loyers pour éviter la flambée des prix. Grenoble, désormais, c'est à chacun selon ses moyens et c'est plus juste comme cela.
Nous sommes à l'aube d'un nouveau cycle : au niveau local une nouvelle économie émerge, qui prend soin de l'autre et des ressources naturelles. GEG alimente 100 % des besoins de la Ville en électricité propre et la part du bio et local dans les cantines a largement dépassé les 50 %. Je veux consolider cette dynamique et engager la transition de Grenoble vers une économie robuste et durable, pourvue en métiers non délocalisables. Le Grenoble de 2020, de 2030… se construit pas à pas dès aujourd'hui !

Quels sont les atouts de Grenoble pour réussir dans les années à venir ?
Les Grenobloises et les Grenoblois ont la chance de bénéficier d'un niveau d'intervention publique exceptionnel, comparé aux villes de taille équivalente. Cette richesse est à cultiver tout en absorbant les contraintes financières. Contrairement à ce qu'on entend souvent dire dans le débat national, la puissance publique n'est pas dépassée ou ringarde : elle est une puissance d'avenir. Grenoble a au moins deux atouts : cette formidable mobilisation des agents communaux pour accompagner les projets des habitants et cette effervescente citoyenne à tous les coins de rue, qui a déjà tant transformé notre ville. ■

© Bernard Meric

Éric Piolle avec Rob Hopkins, le fondateur du mouvement des Villes en transition, lors de sa présence à Grenoble le 28 janvier.

« Nous sommes à l'aube d'un nouveau cycle : au niveau local une nouvelle économie émerge, qui prend soin de l'autre et des ressources naturelles. »

Essen réussit grâce à ses habitants

Jumelée avec Grenoble depuis 1979, la ville d'Essen, située à l'ouest de l'Allemagne, dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, a reçu le titre de Capitale verte européenne. Elle compte une population équivalente au bassin grenoblois et fait partie, comme Grenoble, du réseau européen de villes engagées pour la transition énergétique. Rencontre avec le maire d'Essen, Thomas Kufen, qui revient sur cette démarche.

© DR

Thomas Kufen, maire de la ville d'Essen, en Allemagne.

Quels sont les grands défis qui attendent Essen demain ?
La région de la Ruhr et la ville d'Essen sont fortement impactées par les mutations structurelles. La fermeture, fin des années 80, de la mine de charbon Zollverein marque l'arrêt de toute exploitation minière sur le territoire de la ville d'Essen. La mutation structurelle a transformé une ville, marquée par son héritage industriel, en société de services. Essen connaît un vrai boom économique et se projette avec optimisme vers l'avenir. Aujourd'hui, la ville d'Essen affiche, en comparaison avec les dix plus grandes villes allemandes, un des plus forts développements économiques. Désormais, huit des cent grandes entreprises allemandes ont leur siège social à Essen. Cela signifie de nombreuses opportunités de développement, mais également un fort potentiel pour l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Quels sont les atouts d'Essen pour s'engager dans la transition ?
Essen est une ville présentant un fort potentiel pour la transition. Au cours des derniers siècles, elle s'est transformée en passant du gris au vert. Nous sommes Capitale de l'énergie, une ville universitaire, un centre économique très attractif dans la région et avec le titre de Capitale verte européenne – Essen 2017, nous démontrons qu'ensemble, pour et avec les citoyens, nous voulons développer un futur vert. Les gens d'ici ont l'habitude de « mettre la main à la pâte », de concevoir et de s'investir pour leur ville – sans eux, l'obtention de ce titre n'aurait jamais été possible. Essen réussit grâce à ses habitants.

> « Depuis environ dix ans sont créées de nouvelles pistes cyclables qui quadrillent la ville. »

Que fait Essen pour harmoniser la place donnée à tous les déplacements ?
Nous soutenons les quatre options de mobilité dans notre ville par le biais de différents programmes. Depuis environ dix ans sont créés de nouvelles pistes cyclables et chemins piétonniers qui quadrillent la ville et permettent un accès rapide aux espaces de loisir. Le développement de l'autoroute à vélos Ruhr (RS1) – une piste cyclable longue de 100 kilomètres à travers les villes de Duisburg et de Hamm – est une réelle alternative au trafic pendulaire routier, comme aussi l'interconnexion entre l'utilisation de tickets de transport en commun du réseau d'Essen et des offres d'autopartage ou le vélo-partage, sont quelques exemples de ce qui est entrepris.

Comment enrichir le bien-vivre dans une très grande ville comme Essen ? Quels sont les premiers chantiers ?
En parallèle des devoirs classiques de la commune pour le bien de tous, la ville d'Essen propose de nombreuses prestations volontaires qui peuvent concerner des offres attractives en matière de sport et de culture tout comme la formation continue. L'objectif est un vivre-ensemble vivable, varié et ouvert sur le monde. Pour cela, nous misons fortement sur la participation des citoyens et citoyennes, mais aussi sur celui des entreprises locales.

Comme Grenoble, Essen se tourne vers son avenir. Quels sont les freins qui ralentissent le changement ?
Les thématiques complexes de l'environnement, de l'économie et de l'énergie sont fortement marquées politiquement. C'est pour cela que nous sommes, en tant que commune, dépendants de décisions prises au niveau du « Land » et au niveau fédéral. En participant à différentes commissions, nous nous impliquons, et moi en tant que maire tout particulièrement, toujours et encore pour la préservation des intérêts de notre ville. ■

Cahier spécial

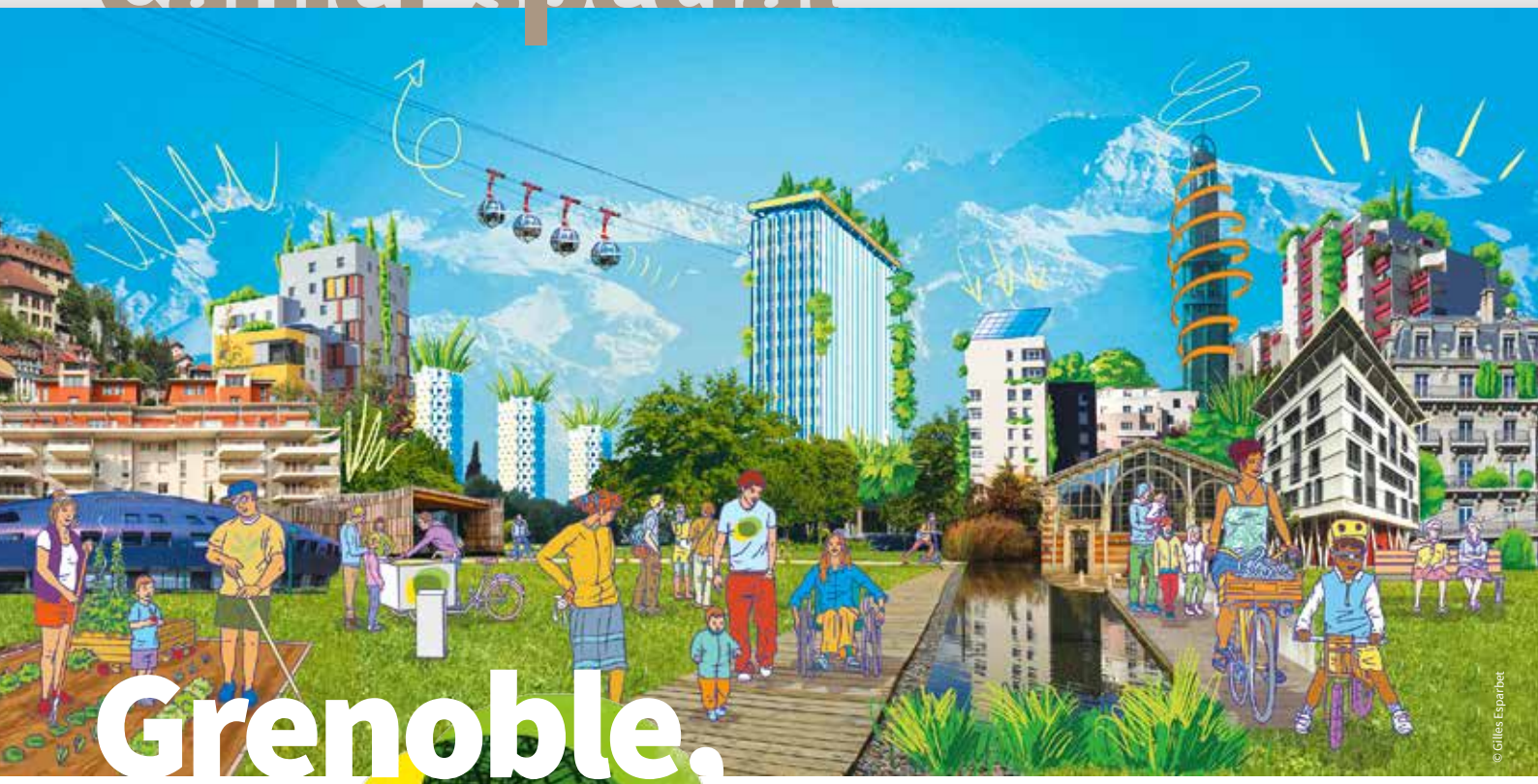

Grenoble, Ville en transition

La Biennale des Villes en transition est l'occasion de marquer une pause et un regard sur Grenoble, ville qui se transforme. Qu'est-ce qui bouge en matière de démocratie locale, d'éducation, de culture, de qualité de vie notamment en matière de santé ? Parce que la transition c'est aussi **un regard particulier sur les solidarités et les questions de société**, quelles sont les avancées sur l'égalité, les tarifications solidaires ? Comment la ville d'aujourd'hui se transforme-t-elle pour offrir demain une meilleure qualité des espaces publics, **des circulations apaisées**, un urbanisme qui mixte les activités (logements, commerces, équipements publics…) en respectant la parole et la place de tous ?
Ce cahier spécial Grenoble en transition apporte un éclairage à travers **une dizaine de thématiques sur les projets en cours**. Avec, en guise de préambule, le regard de deux personnalités : Nicolas Hulot, parrain de la Biennale, et Laurence Tubiana, présidente de l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).
Ils reviennent sur le rôle fondamental des villes et des citoyens dans la transition qui s'amorce.

Nicolas Hulot

Journaliste-reporter, écrivain et président de la Fondation Nicolas Hulot (FNH). Conseiller spécial pour la COP21, il est le parrain de la Biennale des Villes en transition de Grenoble.

« Un nouvel état d'esprit que l'on doit faire jaillir »

En quoi la transition bouleverse-t-elle les modèles de la société ?
C'est un changement de modèle économique, de modèle énergétique, et j'allais dire presque de modèle culturel, parce que c'est un nouvel état d'esprit que l'on doit faire jaillir : de modestie, d'humilité et de sobriété. Et ça ne peut pas se faire si chaque citoyen ne s'approprie pas cet objectif en se disant « c'est un enjeu commun ».

© FNH

Concrètement, comment les citoyens peuvent-ils agir ?
Aider les associations, y participer, ne pas céder à la civilisation du jetable, faire réparer, s'approvisionner à un fournisseur d'énergie qui lui-même s'approvisionne à des sources d'énergies renouvelables, avoir de l'épargne responsable si on a un peu d'épargne… Plutôt que faire les choses par automatisme ou simplement par nécessité, on fait les choses avec un tout petit peu de conscience et on prend le temps de la réflexion et du meilleur choix.
J'entends bien que la volonté des individus de s'inscrire dans une consommation responsable se heurte au fait que parfois les produits et services responsables coûtent plus cher.
Et c'est pour cela que l'action des citoyens doit être également rationalisée et encouragée par l'action politique.

Justement, comment les villes peuvent-elles s'impliquer ?
Si toutes les villes décident que leurs cantines publiques s'approvisionnent avec des produits agricoles de qualité, de proximité, qui répondent à un cahier des charges intraitable, vous pouvez créer de grandes filières qui font que ces produits-là deviendront à terme plus accessibles économiquement que les produits issus de l'agriculture traditionnelle. Il faut penser les villes différemment et garder à la périphérie des villes des terres agricoles pour assurer une forme de souveraineté alimentaire.
La participation des villes, j'insiste bien, peut compenser le *gap,* le fossé, entre les objectifs de l'Accord de Paris[1] qui ne sont pas suffisants et ce que la science nous demande d'obtenir pour éviter l'emballement climatique.

Laurence Tubiana

Présidente et fondatrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et spécialiste des questions de gouvernance mondiale dans le domaine du changement climatique et de la biodiversité.

« Ce qui se fait de plus rapide, c'est à l'échelon local »

Quel rôle les villes peuvent-elles jouer dans la transition ?
L'essentiel des habitants de la planète vit aujourd'hui dans les villes et cette concentration urbaine ne fait que s'accentuer. Or, ce qui va faire le développement nouveau de demain, le développement sans carbone, ce sont les infrastructures de transport, de routes… que l'on va mettre en place aujourd'hui. Pour ces trois raisons – la gestion des habitants, la question de la politique générale et la question des infrastructures –, les villes ont un rôle central et c'est ce qui fait leur force dans l'application de l'Accord de Paris[1]. Depuis décembre 2015, beaucoup d'entre elles ont pris des engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Localement, cela commence par quoi ?
L'échelon local décide de beaucoup de choses et notamment de la mise en œuvre des transports décarbonés, en particulier des véhicules électriques. Il y a beaucoup d'autres solutions aussi modernes, comme rapatrier l'agriculture en ville par exemple. Je pense aussi aux circuits courts entre producteurs et consommateurs : là aussi il y a des politiques agricoles nationales, mais ce qui se fait vraiment de plus rapide, c'est à l'échelon local.

© DR

Comment la transition écologique peut-elle agir sur la croissance ?
Ce qui est intéressant c'est que cette transition écologique offre aujourd'hui des nouvelles perspectives. Cela suppose de nouveaux investissements, de nouvelles opportunités de travail, et aussi de nouveaux modèles de vie. Mais c'est un très grand chantier car on ne remplace pas un par un les vieux emplois de la croissance industrielle avec des nouveaux emplois dans les technologies numériques ou dans les énergies vertes.

[1] Accord de Paris sur le climat, obtenu suite aux négociations tenues lors de la COP21 en décembre 2015 à Paris.

démocratie locale

Une implication grandissante des habitants

Budget participatif, dispositifs d'interpellation, votations citoyennes, Tables de quartier, Conseils citoyens indépendants… Les Grenoblois gagnent de nouveaux espaces pour transformer leur ville. L'ambition de la Ville c'est que chaque citoyen se sente acteur.

interview

Pascal Clouaire

Adjoint à la démocratie locale

« Pour un élu, donner du pouvoir d'agir au citoyen, c'est le pari de la confiance »

Votre objectif, c'est faire des Grenoblois des acteurs de leur ville ?

Face aux crises qui fragilisent notre vivre ensemble, nous faisons le choix d'ouvrir la participation à tous et d'enrichir les espaces de co-gestion. Pour cela, il faut redonner du pouvoir d'agir au citoyen. On s'appuie sur une belle tradition à Grenoble, l'importance des unions de quartier, la richesse associative, l'héritage des municipalités précédentes.

On veut aller plus loin : ouvrir des espaces de dialogue et d'interpellation, permettre aux habitants de contribuer à la décision.

© Sylvain Frappat

Pascal Clouaire, adjoint à la démocratie locale.

Le projet artistique rue Chenoise a été mené avec la participation des habitants du quartier et des élèves de l'école Bizanet.

© Lisa Boucenna

Nous tissons un nouveau contrat : hier, le citoyen n'était qu'un consommateur silencieux du bien public. Aujourd'hui, nous nous adressons à des citoyens-acteurs.

Vous avez donc créé de nouveaux outils démocratiques…

On a ouvert des droits nouveaux pour tous les Grenoblois de plus de 16 ans, y compris les résidents étrangers, comme le Budget participatif ou le droit d'interpellation. Plus de 7 000 votants se sont déplacés lors de la semaine de vote d'octobre 2016, c'est sept fois plus qu'en 2015. Grenoble s'inscrit déjà dans un réseau des villes européennes en pointe en matière de démocratie ! Et ce ne sont pas seulement des clics sur internet, les gens se sont déplacés pour voter. J'ajoute que 24 % des votants n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. C'est une fierté car nous avons la volonté d'aller chercher ceux qui ne s'expriment pas d'habitude.

Quels sont les défis de la démocratie locale ?

Nous continuons d'améliorer nos dispositifs en temps réel, grâce à nos retours d'expériences. Il nous est paru important d'élaborer un guide pratique de la participation, écrit en dialogue entre les élus, les services de la Ville et, bien sûr, des citoyens. Pour l'acte 3 des Assises citoyennes, en septembre prochain, on souhaite donner la parole aux jeunes de 16 à 25 ans. On a des rendez-vous récurrents désormais : la Ruche aux projets du Budget participatif en mai, la Semaine de vote à l'automne, mais aussi la question orale des Conseils citoyens indépendants au début de chaque séance du conseil municipal. On veut vraiment faire vivre le débat à Grenoble. ■ *Delphine Lorin-Etuy*

Votation citoyenne dans le cadre du Budget participatif 2016.
© Sylvain Frappat

La boîte à outils

Les nouveautés

• **Budget participatif :** 800 000 € par an sont pris sur le budget d'investissement de la Ville pour financer des projets entièrement proposés, sélectionnés et choisis par les habitants. Les projets sélectionnés par les Grenoblois sont réalisés dans l'année qui suit, avec l'implication du porteur tout au long du projet.

• **Interpellation et votation d'initiative citoyenne :** c'est le droit de déposer une pétition en ligne sur **grenoble.fr**. Si cette pétition recueille plus de 2 000 signatures dans les six mois, elle est débattue en conseil municipal. Soit elle est approuvée et mise en œuvre par le conseil municipal, soit elle est soumise à une votation citoyenne et doit recueillir au moins 20 000 votes favorables.

• **Conseils citoyens indépendants :** ils sont au nombre de sept, répartis dans la ville et constitués de volontaires et d'habitants tirés au sort. Leur rôle est d'être les artisans de la démocratie locale en encourageant des dynamiques collectives dans les quartiers. Ils peuvent poser une question orale en séance du conseil municipal. Ils peuvent bénéficier d'une formation certifiante, dispensée par Sciences-Po Grenoble.

• **Tables de quartier :** au nombre de quatre sur le territoire grenoblois, composées d'habitants volontaires ou tirés au sort et d'acteurs locaux, elles permettent de designer des représentants issus des quartiers classés prioritaires pour participer aux instances de pilotage de la Politique de la ville.

Ça continue

• **Fonds de participation des habitants :** ce dispositif permet d'obtenir jusqu'à 800 € pour des initiatives citoyennes, du cours de couture à la fête de quartier. Les projets sont sélectionnés par un jury composé à 100 % d'habitants, dans la limite d'une enveloppe de 8 000 €, par secteur et par an.

• **Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois (CCREG) :** il a pour mission de donner la parole aux résidents étrangers sur le droit des étrangers dans la vie locale. ■

La participation citoyenne au quotidien

La culture de la participation citoyenne se diffuse également dans les services de la Ville : la direction des Finances propose des formations sur le budget communal aux habitants intéressés, la Direction éducation jeunesse organise la concertation puis la consultation sur les rythmes scolaires, la Direction de l'urbanisme associe les habitants à la réflexion sur les grands aménagements urbains, la Direction environnement et cadre de vie accompagne les habitants dans la création de jardins partagés ou d'aires de jeux pour enfants.

La Ville forme une vingtaine d'agents par an aux techniques de la participation citoyenne et s'appuie sur des « pisteurs » déjà aguerris qui peuvent accompagner leurs collègues.

Dans les quartiers, les Maisons des habitants et les agents de développement locaux agissent au quotidien pour soutenir les projets d'habitants : compostage collectif, atelier vélo, lieu d'accueil et d'accès aux droits pour les retraités immigrés, projet de street art. « *La Ville n'a pas le monopole de la démocratie locale. C'est un rôle de facilitateur,* » insiste l'adjoint Pascal Clouaire. « *On veut que les habitants se sentent acteurs de leur ville.* » ■

© Alain Fischer

Réunion publique sur le budget (octobre 2016).

bien-être

Tous mobilisés pour améliorer la santé

« *Un esprit sain dans un corps sain* », tout le monde connaît. Grenoble en transition ajoute « *dans un environnement sain* ». Car c'est en travaillant sur le cadre de vie tout entier des habitants que l'on peut améliorer la santé et le bien-être de la population.

© Sylvain Frappat

Mondane Jactat, adjointe à la santé, et Salima Djidel, conseillère municipale alimentation et restauration.

Si les Villes n'ont pas de compétence obligatoire en la matière, elles sont un échelon pertinent pour traiter des questions de santé des habitants. « *La Ville a de nombreux leviers pour agir sur ce qu'on appelle les déterminants de la santé des habitants* (lire encadré), *car on retrouve la santé à tous les niveaux : dans l'espace public, les écoles, l'urbanisme et même la culture* », énumère Mondane Jactat, adjointe à la santé. Cette vision n'est pas nouvelle ; la nouveauté réside dans le fait qu'elle soit partagée par l'ensemble des élus et qu'elle associe tous les acteurs de la santé, à commencer par les habitants eux-mêmes.

Ainsi, le Plan municipal de santé (PMS) 2016-2020 a été élaboré sur douze mois, autour de quarante rencontres et dix groupes de travail thématiques, impliquant dix élus.

Preuve que la santé est l'une des principales préoccupations des gens, 30 % des participants à la conférence municipale de lancement étaient des habitants.

Cette approche concertée citoyenne a permis de dégager trois orientations prioritaires :

- promouvoir un environnement et un cadre de vie de qualité
- améliorer l'accès aux soins et à la prévention pour tous, en particulier pour les plus précaires
- agir pour la santé des publics fragiles (enfants, jeunes, personnes âgées, handicap, santé mentale)

Le PMS, adopté en janvier 2016, fait l'objet d'un comité de suivi annuel qui continue d'associer les acteurs de la santé et des habitants. « *Notre enjeu est de maintenir dans la durée ce lien avec les habitants* », insiste Mondane Jactat. « *Et nous devons poursuivre nos efforts dans plusieurs directions : par exemple la santé des jeunes, notamment leur rapport à l'alcool, et des actions de terrain pour améliorer l'accès aux soins des plus précaires.* » ■ *Delphine Lorin-Etuy-*

© Sylvain Frappat

© Sylvain Frappat

La transition dans les assiettes

De 20 % début 2014, les produits bio représentent désormais 50 % des menus des cantines scolaires grenobloises, dont 30 % d'origine locale. L'objectif pour 2020 : 100 % bio et/ou local. Pour limiter le gaspillage, la cuisine centrale, qui prépare 10 000 repas par jour, donne le surplus de nourriture à des associations caritatives grâce à un partenariat avec la Banque alimentaire de l'Isère. ■

Les déterminants de la santé : quèsaco ?

De nombreux facteurs ont des effets sur la santé. Certains sont non modifiables comme l'âge, le sexe et les gènes. Il est en revanche possible d'agir sur :

- les comportements individuels (tabagisme, alimentation non équilibrée…)
- le niveau de relations sociales, qui joue notamment sur l'équilibre psychologique
- les conditions matérielles et structurelles comme la qualité d'un logement ou l'accès à l'emploi
- les conditions socio-économiques, culturelles et environnementales

Grenoble adhère au réseau des Villes santé en Europe et s'engage à agir sur les déterminants de la santé de ses habitants. ■

© Sylvain Frappat

Un air de qualité pour une bonne santé

Il y a les pics de pollution, trop fréquents, et la pollution de fond, la plus néfaste à long terme. À Grenoble, les taux moyens annuels de particules fines dans l'air sont deux fois supérieurs à ceux recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Avec un air plus respirable, les Grenoblois pourraient éviter 7 % des cancers du poumon, des maladies cardiovasculaires, des problèmes respiratoires comme l'asthme (10 à 30 % des cas chez l'enfant liés à la pollution)… et gagner six à neuf mois d'espérance de vie ! Des études qui confortent la Ville dans l'idée qu'il faut accélérer la transition pour préserver la santé de tous, en particulier des personnes issues de milieux modestes, les plus touchées par un air de mauvaise qualité.

Petite panoplie de mesures

• **« Ville apaisée » :** plus d'espace pour les piétons et les vélos.
• **Vignettes Crit'air :** ce certificat, présent à Grenoble depuis le 1er novembre 2016, permet de classer les véhicules du plus au moins polluant et de cibler ceux qui ne doivent pas circuler en cas de pic de pollution.
• **Zone de circulation restreinte :** Les utilitaires et poids lourds non classés, car trop polluants, sont totalement interdits dans le centre-ville depuis le 1er janvier 2017.
• **Prime air bois :** en période de grand froid, les appareils de chauffage au bois peu performants (poêles à bois d'avant 2002 et cheminées sans inserts) peuvent être responsables de 75 % des émissions de particules fines. La Métropole aide les particuliers qui souhaitent renouveler leur équipement avec la Prime air bois de 800 €.

Dehors, mais aussi… dedans

Dedans, c'est parfois pire que dehors : l'air est jusqu'à trois à cinq fois plus pollué ! Les matériaux de construction, les meubles, les peintures, les colles, les produits d'entretien… émettent des polluants qui ont des effets nocifs sur la santé. Dans les opérations de construction ou de rénovation des écoles et crèches, la Ville de Grenoble choisit désormais des matériaux et équipements les moins émissifs possible. Idem pour le matériel éducatif et les produits d'entretien. Et le personnel a systématisé un geste simple, mais efficace : aérer régulièrement.

Lutter contre les inégalités d'accès aux soins : les médiateurs de santé pairs

Le diagnostic santé réalisé en 2015 a montré que l'état de santé moyen des habitants des quartiers populaires est plus dégradé que dans les autres secteurs de la ville. Dans le même temps, ils sont plus nombreux à renoncer aux soins : pour des raisons d'argent, de manque d'information, de complexité administrative… **Pour faciliter leur accès aux soins, la Ville a engagé début 2016 trois médiateurs de santé pairs (deux femmes et un homme). « Pairs » signifie que ce sont des habitants du quartier et non des professionnels du secteur médico-social.** Ils possèdent une expérience de vie et une proximité qui facilitent le contact avec les personnes qu'ils accompagnent dans leurs démarches de soins, parfois jusque dans la salle d'attente du médecin. « *Leur mission, c'est d'aller vers les plus précaires* », explique Loïc Biot, directeur santé publique et environnement à la Ville de Grenoble. « *En un an, ces trois médiateurs ont vu 2 200 personnes, dont plus de la moitié abordée directement dans la rue et un quart par du porte-à-porte. Beaucoup ne savaient pas qu'elles avaient droit à la Couverture maladie universelle (CMU).* » L'expérimentation, unique dans la région, est reconduite pour un an, grâce à un financement de l'Agence régionale de santé. Il existe d'autres médiateurs pairs à Grenoble, qui font partie de l'équipe Totem, « de la rue au logement », avec lesquels les médiateurs pairs de la ville sont en lien. Le travail pair existe dans plusieurs champs, dont celui de la santé mentale.

© Alain Fischer

Nadia Boukreris et Rachida Kebaïli ont été les premières médiatrices de santé paires à Grenoble, sur les secteurs 5 et 6.

solidarité

Pour que personne ne soit oublié

Grenoble est face à un défi : favoriser l'accès aux droits tout en développant un accompagnement social de proximité. Il s'agit de se donner les moyens d'aller vers tous les publics, y compris les plus éloignés, et de lutter contre l'isolement de tous en impliquant chacun dans la vie de la cité.

L'accueil de la Maison des habitants Abbaye-Jouhaux dispose d'un pôle d'accueil unique, qui permet de répondre à toutes les demandes.

© Sylvain Frappat

Au carrefour des générations

Le décloisonnement est au cœur de la solidarité et les lieux dédiés aux seniors s'ouvrent de plus en plus à l'intergénérationnel. À l'espace personnes âgées Pinal (photo ci-dessous), un temps de repas partagé avec des élèves de l'école Jean Jaurès s'est mis en place en 2014. Face aux retours très positifs des uns et des autres, le projet a pris de l'ampleur. Depuis la rentrée, les enfants viennent aussi le soir après l'école : préparation des paniers solidaires, couture, jeux de société et bientôt jardinage… Autant d'occasions de croiser les regards, d'échanger sur la vie d'hier et d'aujourd'hui et de s'enrichir mutuellement. ■

Une ville en transition doit s'inscrire dans une approche transversale où la solidarité s'exerce par le maillage, la mise en réseau et des lieux ressources comme les Maisons des habitants », souligne Alain Denoyelle, adjoint à l'action sociale

La solidarité au quotidien

Implantées au cœur des quartiers, les Maisons des habitants (MDH) doivent être le premier lieu d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des familles. Véritables leviers pour favoriser l'accès aux droits, elles hébergent les écrivain(e)s publics(ques), des permanences gratuites d'avocats, des conseillers en économie sociale et familiale… Sur le modèle du Patio (Villeneuve), elles mutualisent de plus en plus de services pour simplifier les démarches. Ainsi, depuis son réaménagement, la MDH Abbaye-Jouhaux abrite le centre social, l'antenne mairie, la MJC… et dispose d'un pôle d'accueil unique.
Temps d'écoute, aide à la parentalité, l'accompagnement des familles passe aussi par une approche individualisée qui s'appuie sur une relation de proximité. Des relations parents-enfants à la préparation d'un budget vacances, les professionnels interviennent à bien des niveaux selon la situation et les attentes de chacun.
Lieux de convivialité et de partage d'activités, les MDH tissent des liens entre habitants, encouragent la mixité sociale et jettent des passerelles vers les autres équipements et les partenaires (bibliothèques, acteurs culturels…).
La solidarité s'exerce dans les MDH mais aussi dans les lieux d'accueil pour jeunes enfants, les foyers de personnes âgées…

© Sylvain Frappat

© Sylvain Frappat

Alain Denoyelle, adjoint à l'action sociale, Kheira Capdepon, adjointe aux personnes âgées, et Mondane Jactat, adjointe à la santé.

Malgré un fort maillage du territoire, il reste cependant des publics isolés vers lesquels il faut aller. Face à ce problème complexe, beaucoup reste à construire et Grenoble expérimente de nouvelles stratégies. « *La participation des "invisibles" à la vie de la cité nécessite de re-questionner notre façon de travailler* », précise Mondane Jactat, adjointe à la santé et la prévention. Ainsi, la Ville a recruté trois médiateurs de santé pairs. « *Parce que ces médiateurs ont eux-mêmes l'expérience des difficultés liées à l'accès aux soins, on réussit à toucher des publics qu'on ne pourrait pas toucher autrement.* »

Veille sociale

Pour lutter contre l'isolement des seniors, le CCAS va étudier le développement d'une veille sociale à travers le portage des repas. Chaque jour environ, trois cents repas sont servis à domicile et le dispositif compte sept cents inscrits. « *Nous allons réfléchir à la façon de valoriser ce contact humain qui est l'occasion de faire le lien, d'alerter… tout en étant très attentifs au respect de la personne. C'est un travail qui se construira avec les partenaires* », prévoit Alain Denoyelle.

Annabel Brot

interview
Kheira Capdepon

Adjointe aux personnes âgées et à la politique intergénérationnelle, engagée dans la démarche « Ville amie des aînés ».

© Alain Fischer

Qu'est-ce qu'une « Ville amie des aînés » ?
Une ville qui prend en compte le vieillissement de la population afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique en cours dans nos territoires urbains. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des seniors dans tous les domaines. C'est une démarche transversale et, surtout, participative !

Pourquoi est-ce une démarche participative ?
La ville de demain, c'est une ville qui encourage le vieillissement actif, qui fait en sorte que chacun soit maître de son parcours en participant aux décisions. Parce que les anciens de demain ne seront pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui, on a ouvert la concertation dès 55 ans afin que ces « seniors en devenir » apportent leur expertise. On s'est aussi attachés à aller au-delà des interlocuteurs habituels en menant de nombreuses actions de terrain pour toucher les « invisibles », ceux qu'on ne voit jamais.

> **« Il faut encourager un vieillissement actif »**

Comment cette démarche va évoluer ?
Au printemps 2016, les ateliers ont réfléchi à trois thématiques : habitat et environnement ; lien social et solidarité ; engagement et citoyenneté. La première partie du plan d'actions se met en place. Ainsi, un Forum des associations de personnes âgées et intergénérationnelles sera créé en septembre car le besoin s'en est fortement exprimé. Et, bien sûr, la concertation se poursuit en avril-mai autour de trois autres thèmes : culture, sport et loisirs ; transports et mobilité ; santé et autonomie.

Nathalie Calvi, assistante maternelle familiale, travaille en relation avec la crèche 3 Pom.

© Sylvain Frappat

Les RAM : lieux d'information et de socialisation

Gérés par le CCAS, les RAM (Relais assistantes maternelles) accompagnent gratuitement les jeunes parents : information sur les modes de garde, liste des assistantes maternelles agréées disponibles, aide à la rédaction du contrat de garde…
En donnant aux assistantes maternelles l'opportunité de construire des temps collectifs, ils contribuent aussi à l'éveil et la socialisation des jeunes enfants. Pour consolider le dispositif, un sixième RAM ouvrira en 2017 sur le secteur 4.

égalité

Grenoble, une ville où chacun doit trouver sa place

Très mobilisée sur la question de l'égalité et le refus des discriminations, Grenoble initie et soutient de multiples actions pour engager une transition humaine, sociale et progressiste, et construire une ville qui refuse toute forme d'exclusion.

Dès 2014, pour donner une place centrale à l'égalité, une Délégation à l'égalité des droits a été créée. Mobilisée sur tous les fronts de la discrimination, elle mène au quotidien un travail de fond qui s'incarne dans des événements fédérateurs, où la sensibilisation passe par des actions de proximité, des échanges, des ateliers participatifs… En février, elle s'attaquait aux inégalités sociales en organisant le premier forum Accès aux droits et lutte contre le non-recours, pour mieux identifier les nouvelles situations de précarité et faire en sorte que chacun dispose des moyens de son autonomie. La Ville a aussi développé en 2015 un outil précieux, la Plateforme des migrants, qui permet aux citoyens de venir en aide à ceux qui ont dû fuir leur pays d'origine. L'accueil du congrès du Planning familial en avril 2016 ou de celui de la Ligue des droits de l'homme en juin prochain sont aussi l'occasion de réaffirmer l'engagement de Grenoble, mais aussi de nourrir son action des réflexions et préconisations qui émergent de ces temps de rencontres. ■ *Annabel Brot*

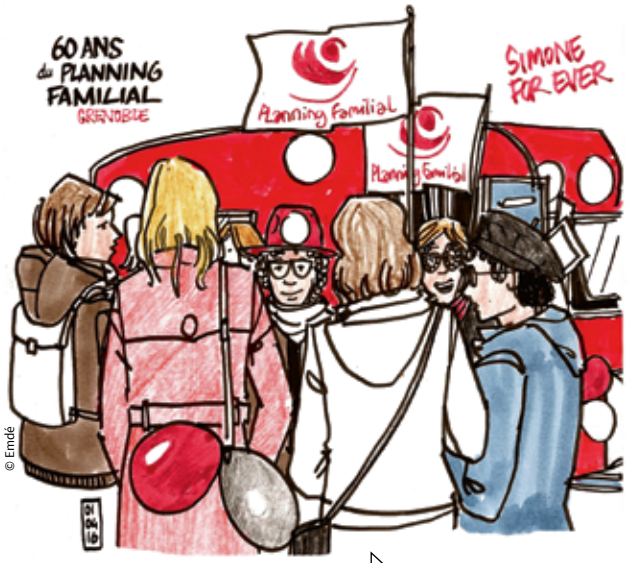

© Emdé

Le Planning familial a fêté ses 60 ans en avril 2016.

Grenoble au féminin

En mars 2015, Grenoble s'est engagée à bâtir un plan d'actions pour l'égalité femmes-hommes, qui sera présenté le 8 mars prochain. Depuis deux ans, la Ville travaille autour de quatre axes : place des femmes dans l'espace public, lutte contre les stéréotypes dès le plus jeune âge, sport au féminin, mixité des filières et équilibre salarial pour les agents municipaux. Des actions sont déjà mises en place (création d'une École de foot féminin) ou en cours de réalisation (sensibilisation des professionnels de la petite enfance au sexisme, féminisation des noms de rue). L'implication des habitantes dans la réflexion sur l'espace public se développe. Un groupe s'est constitué à l'automne à Saint-Bruno et des « marches exploratoires » alimenteront des propositions d'amélioration. De même, les groupes qui participent aux réflexions sur la conception des ZAC (Presqu'Île, Abbaye, Flaubert) devront prendre en compte la mixité (au moins 30 % de femmes). ■

L'équipe féminine de football du FC Mistral.

© Sylvain Frappat

Aux couleurs de l'arc-en-ciel

Grenoble lutte contre l'homophobie en soutenant le centre LGBTI (Lesbiennes gays bisexuels transsexuels et intersexes) qui regroupe douze associations. À une subvention annuelle de 2 500 € s'ajoute l'implication de la Ville à la Semaine des fiertés, organisée par le centre pour refuser la discrimination, avec une inauguration à l'Hôtel de ville qui arbore le drapeau arc-en-ciel et participation à la Marche des fiertés (le samedi 3 juin). ■

© Alain Fischer

Emmanuel Carroz, adjoint à l'égalité des droits et la vie associative.

© Sylvain Frappat

interview

Emmanuel Carroz

Adjoint à l'égalité des droits et la vie associative

Quelle est la place de l'égalité dans la ville de demain ?
Elle est fondamentale ! La ville de demain doit être une ville inclusive et prendre en compte tous ses habitants : femmes, personnes handicapées ou en situation précaire, homosexuels… Il s'agit de réaffirmer des droits – car ceux qui sont acquis ne le sont pas pour toujours ! – et de travailler sur ceux à conquérir. L'évolution de la société crée de nouveaux besoins auxquels on doit répondre.

Quels moyens sont mis en œuvre ?
La Ville porte un certain nombre d'actions, par exemple par le biais du plan d'égalité femmes-hommes ou de la commission accessibilité. Concernant le public handicapé, Grenoble est toujours la ville la plus accessible de France mais nous poursuivons le travail sur l'autonomie, avec des préconisations qui vont plus loin que ce que la loi impose. Notre engagement passe aussi par le soutien aux associations. Grâce à leur expertise, elles peuvent nous interpeller sur des problématiques nouvelles. En décembre, les États généraux des migrations, organisés par Migrants en Isère, ont fait émerger des préconisations sur lesquelles nous allons travailler.

Comment se traduit ce soutien ?
Nous subventionnons le Planning familial, Solidarité sida, le festival Vues d'en face, dédié au cinéma gay et lesbien… Nous faisons aussi en sorte de leur donner un maximum de visibilité. Pour faire évoluer les mentalités, il faut communiquer sans relâche et avoir régulièrement des moments forts d'expression. C'est pourquoi nous associons la Quinzaine contre le racisme à la Journée internationale des droits des femmes (lire ci-contre). Avec, le 11 mars, une grande boucle à vélo, une vélo parade, qui rassemblera toutes les associations luttant contre les inégalités. ■

Dire non à la sérophobie

Membre de l'association Élus locaux contre le sida, Grenoble se mobilise en organisant des opérations de sensibilisation lors de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Le 1er décembre, un tram est « habillé » sur le thème de la prévention, des préservatifs sont distribués dans les MDH, les trams…
Sur la façade de l'Hôtel de ville, deux banderoles rappellent aux Grenoblois l'importance de la prévention. En 2016, l'accent a été mis sur le refus de la discrimination envers les personnes séropositives. À l'initiative de la Ville, une fresque a été réalisée sur le mur de la piscine Jean Bron, boulevard Gambetta, pour dire non à la sérophobie. ■

La fresque, sur le boulevard Gambetta, met en lumière la lutte contre le sida et la sérophobie.

© Alain Fischer

Contre le racisme et le sexisme

Terre d'accueil, Grenoble est une ville multiculturelle qui s'est construite au fil des migrations et compte de plus de soixante-dix nationalités. Pour défendre cette richesse, la Quinzaine contre le racisme et les discriminations a été réactivée en 2016. Cette année, la manifestation prend une nouvelle ampleur en s'articulant autour de la double discrimination racisme/sexisme et débute symboliquement le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes (lire page 8). Très impliquées, les associations (Planning familial, Solidarité Femmes…) iront au contact de la population et des professionnels (MDH, centre sociaux) pour faire connaître leur action et favoriser la mise en réseau. ■

enfance/éducation

Il faut toute une ville pour élever un enfant

Des tout-petits aux jeunes adultes, la Ville est présente à toutes les étapes de l'éducation. En privilégiant une approche adaptée aux besoins des différents âges de la vie, elle réaffirme la priorité donnée à une politique éducative qui contribue à l'émancipation et à la construction de soi au cœur de la cité.

Structurée par le « parcours éducatif », la politique éducative « *prend en considération les différents moments de l'enfance qui sont bien spécifiques : temps de l'éveil, de l'éducation, temps de l'émancipation et des copains…* », précise Élisa Martin, première adjointe au parcours éducatif. Cette approche peut passer par la création de lieux adaptés et implique une approche transversale qui mobilise l'ensemble des acteurs : Ville, CCAS, Éducation nationale, associations… pour mettre en cohérence une action qui vise à l'épanouissement de chaque enfant « *dans la bienveillance et le respect des familles* ».

Informer les familles

Pour accompagner au mieux les jeunes parents, la Ville met cette année l'accent sur l'information collective. Des temps d'accueil réuniront la Ville, la CAF, la Protection maternelle et infantile et les associations, afin que les familles aient connaissance des ressources disponibles. Soucieuse de développer des modes de garde publics et d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, Grenoble a cependant dû renoncer à la création significative de places en crèche en raison de la contrainte budgétaire. Face à l'état très dégradé des bâtiments, elle pare au plus pressé. En janvier, la crèche Abbé Grégoire s'est installée dans des nouveaux locaux rue Charrel (lire page 57), un réaménagement de la crèche Mille Pattes (secteur 1) est prévu et la Ville finance des travaux à la crèche associative les Loupiots à la Bajatière.

Des écoles exemplaires

Avec la mise en place du Plan écoles (lire encadré), Grenoble réaffirme sa volonté de construire avec sa jeunesse la ville de demain. « *Dans une ville en transition, il n'y a pas que l'espace public ou l'habitat qui doivent changer mais les façons de vivre !* », souligne

La nouvelle crèche Vigny-Musset, située 3 rue Guy-Moquet.

© Alain Fischer

© Sylvain Frappat

Jeunesse : égalité et citoyenneté

Innovante et volontariste, l'action de la Ville en direction des adolescents entend d'abord œuvrer à la réussite éducative en portant attention aux plus fragiles. Deux dispositifs sont expérimentés. Au collège Lucie Aubrac, le projet « Stage de troisième » vise à lutter contre la discrimination subie par les jeunes des quartiers populaires dès le premier contact avec le monde professionnel : quatorze ateliers d'une heure ont permis à une soixantaine de collégiens d'optimiser leur recherche. Et dans les secteurs d'éducation prioritaire, le « dispositif de réussite éducative » permet de construire des parcours individualisés avec les 16-18 ans en décrochage scolaire. La Ville a aussi choisi de faire de la Chaufferie un lieu dédié aux jeunes (lire encadré). « *Parce qu'on pense qu'on grandit par l'expérimentation, la confrontation au réel et la responsabilisation, on va tester un mode de pilotage où ils seront associés* », conclut Élisa Martin.

Le jeu de go est proposé lors des temps périscolaires pour son contenu pédagogique.

© Sylvain Frappat

Le Plan écoles

Pour s'adapter à la forte hausse des effectifs et créer plus de cinquante classes, la Ville investira 66 millions d'euros d'ici 2024 pour :

- la construction de cinq nouvelles écoles (Simone Lagrange, Saint-Bruno, Hoche, Flaubert, Paul Cocat)
- l'extension des écoles Diderot et Jean Racine
- la réhabilitation de l'école Buffon et de son restaurant scolaire
- l'extension et la réhabilitation des restaurants scolaires des écoles Sidi Brahim et Elisée Chatin
- la construction d'un restaurant scolaire à l'école Jouhaux. ■

Fabien Malbet, adjoint aux écoles et au patrimoine scolaire, et Élisa Martin, adjointe aux parcours éducatifs.

© Sylvain Frappat

Fabien Malbet, adjoint aux écoles. « *Éduquer c'est accompagner, guider… et parfois inventer des pédagogies pour atteindre ses objectifs. C'est un chemin escarpé, qui peut passer par une ville exemplaire avec des écoles attentives à l'environnement et la citoyenneté.* »
Les futures écoles seront des bâtiments basse consommation ou passifs, avec une attention portée au choix des matériaux. Pour que ces écoles s'ouvrent aux acteurs du quartier, tous les projets comprennent au moins une salle mutualisée facilement accessible. Les élèves seront aussi impliqués dans le choix du nom des nouvelles écoles.

Périscolaire : objectif épanouissement

Cette « transition éducative » a aussi conduit à la réorganisation du périscolaire à la rentrée. Fruit d'une longue concertation, ce nouvel aménagement entend privilégier l'épanouissement et l'autonomie. Il ne s'agit plus d'inscrire l'enfant soit à l'accompagnement scolaire, soit à des activités de loisirs. Un temps périscolaire unique est mis en place durant lequel il peut choisir entre différentes activités. Une aide aux leçons, limitée à deux soirs par semaine, est maintenue, avec possibilité pour l'enfant qui a fini son travail de rejoindre une activité.
Travail de l'école Élisée Chatin sur une fresque de la fraternité square Foch, Hôpital des doudous animé par des étudiants en médecine à l'école Menon… Les projets sont originaux, créatifs, sportifs, éducatifs, ludiques. En un mot : enrichissants.
■ *Annabel Brot*

La Chaufferie, nouvelle version

Depuis octobre dernier, la Chaufferie est dédiée aux 11-25 ans. C'est d'abord un centre de loisirs pour les quartiers Teisseire-Jouhaux-Malherbe, qui comprend un foyer convivial,

© Sylvain Frappat

propose des activités (step, danse hip-hop…) et un accompagnement aux projets (service civique, Fond initiative jeunesse…), tandis que des liens se tissent avec l'espace jeunesse des Baladins (club manga, sport au féminin).
C'est aussi un espace de dialogue et d'échanges qui accueille régulièrement des débats autour de thématiques comme la citoyenneté, les relations garçons-filles… et s'adresse à l'ensemble des jeunes Grenoblois. ■

cultures

Les cultures, partout et pour tous

Construire la ville de demain, c'est permettre à chacun de côtoyer la culture en pensant des lieux ouverts, des lieux de rencontre où les publics, les générations et les projets se croisent. C'est apporter l'art dans l'espace public, favoriser la diversité, échanger et débattre avec les habitants et les partenaires. En bref : porter des envies de culture(s), partout et pour tous.

Grenoble abrite de nombreux lieux culturels engagés dans les réseaux locaux, nationaux et internationaux au service de la création, de la production et de la diffusion artistique. Des lieux mais aussi des compagnies, des associations aux projets singuliers, des créateurs qui portent des approches innovantes. Ouvrir ces lieux, ces approches, fait partie des grandes priorités de la politique culturelle de Grenoble. À l'image par exemple du Grand rassemblement, organisé à la MC2 par Rachid Ouramdane et Yoann Bourgeois du Centre chorégraphique national, qui a fait la part belle à des projets participatifs et des collaborations avec des amateurs.
Autour de son affirmation « J'ai décidé de rêver ! », le Magasin – et sa Nuit des idées – ne propose pas autre chose en conviant une cinquantaine d'invités venus de tous horizons, ainsi que le grand public, à partager les savoirs et à relancer les utopies pour imaginer le monde de demain.

© Sylvain Frappat

Corinne Bernard, adjointe aux cultures.

© Sylvain Frappat

L'art se met au vert

Un théâtre en plein air va prendre place dans le parc Bachelard. Le projet, sélectionné lors du Budget participatif de 2015, est porté par Stéphane Bœuf, habitant du quartier, en lien avec l'association culturelle Le Prunier sauvage. Les travaux et la végétalisation ont été réalisés d'octobre au printemps (budget : 53 000 €).
La gestion des lieux sera assurée par le Prunier sauvage, qui proposera une programmation variée (concerts, lectures, spectacles de rue…) entièrement gratuite. Ce théâtre de Verdure sera aussi ouvert aux projets des habitants, des associations, comme une démocratie en chantier… Il sera inauguré par la Fabrique des petites utopies le 9 avril avec le spectacle *Un mystérieux voyage en forêt.*

D'un endroit à l'autre

« *Le Printemps du livre est un bel exemple de transition réussie* », note Corinne Bernard, adjointe aux cultures. Depuis trois ans, son déplacement au Musée de Grenoble permet une vraie circulation des publics tandis qu'il s'ouvre de plus en plus à la jeunesse en accueillant des illustrateurs et des auteurs de BD.
Le Musée joue aussi la carte de l'ouverture avec la Nocturne des étudiants (prochaine édition le 29 mars) en proposant des performances artistiques dans les salles mais aussi des spectacles en extérieur.
Quant aux bibliothèques, elles ne sont jamais en reste de bonnes idées : la bibliothèque Arlequin va bientôt s'ouvrir sur le Patio et le bar Le Barathym, pour faire communiquer les deux lieux.

Des spectacles à partager

Depuis la rentrée, le Théâtre municipal est devenu un équipement à trois plateaux avec le rattachement du Théâtre 145 et

© Jean-Luc Lacroix

Véritable succès public, la Nocturne des étudiants au Musée se tiendra cette année le 29 mars.

du théâtre de Poche. Cette mutualisation a renforcé la place de la création locale tout en ouvrant la programmation à une grande diversité : jeune public, impro, danse, cirque, clown… Et pour que chacun s'approprie les lieux, les temps de partage informels se multiplient : stages, répétitions publiques, conférences, balades croquées dans les coulisses… « *En septembre, le projet d'établissement sera l'occasion de réfléchir à une circulation des publics renforcée en faisant le lien avec d'autres équipements* », précise Corinne Bernard.

Associer les Grenoblois

Créer des passerelles et s'inscrire dans une approche transversale, c'est aussi travailler avec les partenaires. C'est pourquoi ils sont étroitement associés à la refonte des dispositifs de soutien à la création engagée par la Ville. « *On s'inscrit dans une démarche de concertation permanente pour voir ce qu'il faut créer ou améliorer et l'on privilégie une approche concrète pour apporter des réponses adaptées* », explique Corinne Bernard. Les Grenoblois sont quant à eux sollicités pour les projets de proximité. Ainsi, la transformation de la bibliothèque Alliance s'élabore sur un mode participatif : après une réunion en février, des ateliers se tiendront jusqu'en avril pour réfléchir ensemble au nouveau visage du lieu… qui sera lui-même ouvert aux initiatives des habitants. ■ *Annabel Brot*

Tous en chœur !

Les Classes musicales à horaires aménagés (CHA) proposent aux élèves un enseignement musical dispensé par le Conservatoire. Mis en place à l'école Jouhaux, ce dispositif évolue à la rentrée 2017 en passant d'une dominante instrumentale (parcours découverte en CE1 puis pratique d'un instrument du CE2 au CM2) à une dominante vocale. Dès le CE1, les élèves travailleront le chœur. Cette pratique du chant s'accompagnera d'une initiation au solfège et d'un atelier corporel (posture, respiration…). La formation vocale se poursuivra jusqu'au CM2, avec possibilité de commencer l'apprentissage d'un instrument à partir du CE2.

© Conservatoire de Grenoble

En invitant les enfants à chanter ensemble, c'est donc la pratique collective qui sera au centre du dispositif, favorisant ainsi le partage d'activités et les projets communs (chorale, spectacles…). ■

© Alain Fischer

Les murs sont à vous !

Pour que l'art investisse l'espace public, la Ville mettra en place d'ici fin 2017 des murs d'expression libre, accessibles à tous, et des murs pour la réalisation de fresques, réservés aux artistes expérimentés, et dont les projets seront sélectionnés par un jury de proximité. Cette initiative encouragera la créativité puisque toutes les techniques (peinture, pochoir, collage…) pourront être expérimentées. Chaque secteur disposera d'au moins un mur qui évoluera dans le temps : l'expression libre n'aura pas de durée minimum et les fresques seront renouvelées tous les trois mois. Une initiative qui fait écho au Street art fest, qui s'invite avec succès depuis deux ans, en juin, sur les murs de Grenoble et fait descendre dans la rue des centaines de visiteurs pour admirer ces œuvres d'art urbain et dialoguer avec les artistes. ■

solidarité

Plus équitable et plus égale : la tarification solidaire

La Ville de Grenoble a mis en place une tarification solidaire pour certains de ses services publics. En prenant en compte le niveau de ressources de chacun, la tarification solidaire repose sur un principe de solidarité à l'égard des personnes les plus modestes. Le quotient familial (QF), calculé sur la base de l'ensemble des ressources d'un ménage et des personnes à charge, entre par exemple dans une formule de calcul pour une tarification adaptée.

C'est le cas pour la pause méridienne, les activités périscolaires ou encore les sorties famille que la Ville organise. Pour d'autres services, la Ville tient compte de l'âge de la personne, d'une situation (handicap, famille nombreuse, retraité, Grenoblois ou non…) ou d'un abonnement. C'est aussi le cas des entrées pour les piscines, les musées ou les bibliothèques.

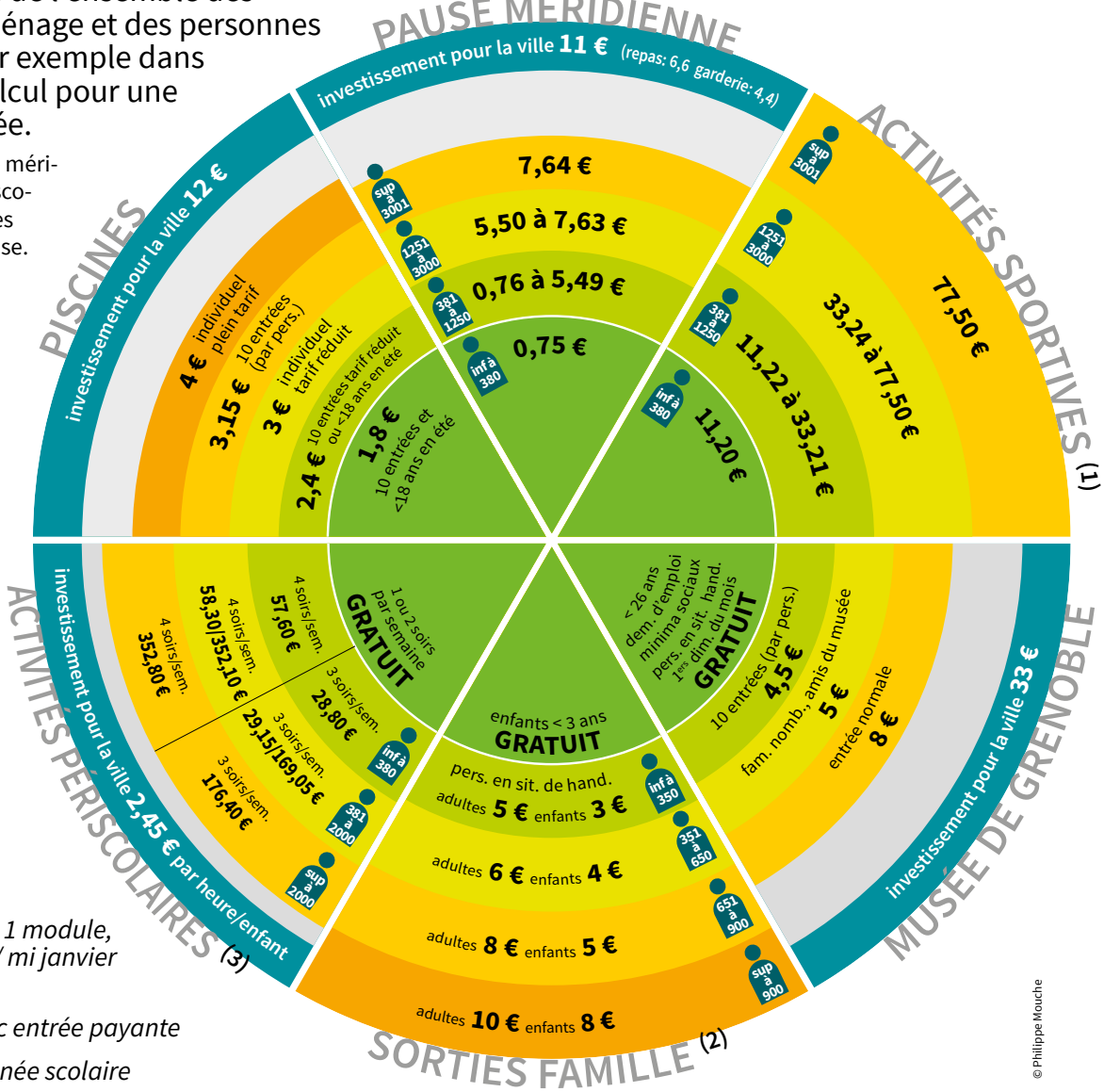

© Philippe Mouche

inf à 700 *Quotient familial*

(1) Activités terrestres. Tarifs forfaitaires pour 1 module, durée inf. à 1 h, (sept. / mi janvier ou mi-janvier / juin)

(2) Cas des sorties avec entrée payante

(3) Forfait pour une année scolaire

© Sylvain Frappat

© Thierry Chenu

Les piscines, comme le Musée de Grenoble (ci-dessus), font l'objet d'une tarification solidaire.

Tarification solidaire : les principes généraux

Chaque commune a la liberté de fixer ses tarifs pour l'ensemble de ses services publics. Toutefois, cette liberté est encadrée par des principes généraux qu'elle doit respecter :

- les tarifs doivent être approuvés par le conseil municipal, qui peut déléguer cette compétence au maire sous certaines conditions
- non-rétroactivité : il n'est pas possible pour une commune d'appliquer un principe de rétroactivité dans le temps des tarifs décidés
- le tarif payé par l'usager ne peut être supérieur au coût de revient du service pour la collectivité
- les tarifs peuvent être modulés selon les usagers, à condition de se fonder sur des différences de situation qui soient objectives (ex : niveau de revenu, situation sociale)
- la reconnaissance d'un intérêt général permet d'accorder des tarifs préférentiels à des familles de revenus modestes afin de leur faciliter l'accès aux services publics. ■

question à
Anne-Sophie Olmos

« Mieux tarifer pour mieux vivre ensemble »

© Sylvain Frappat

Anne-Sophie Olmos, conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion et à la commande publique.

Pourquoi instaurer la tarification solidaire des services publics locaux que la Ville gère ?
Ceci va dans le sens de l'histoire, on passe progressivement d'une justice fiscale (à travers le sens de l'impôt issu de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen) à une justice tarifaire. Les possibilités légales de jouer sur le levier tarifaire sont de plus en plus possibles et répandues. La Ville se saisit de cette liberté pour affiner son action sociale d'une manière plus équitable que le levier de l'impôt ne peut le permettre. Chaque usager contribue ainsi en fonction de ses revenus.
L'enjeu de pédagogie est important pour la Ville. Lorsqu'est activée une politique tarifaire sociale qui peut modifier les habitudes et la culture d'un territoire, il faut reconnaître le rôle des usagers dans cette solidarité. **Dernière notion qu'il semble nécessaire de rappeler : le coût usager ne peut, dans tous les cas, excéder le coût réel pour la Ville.** La tarification sociale c'est : « mieux tarifer pour mieux vivre ensemble ». ■

eau/énergie

Garantir la qualité des ressources et la protection des usagers

Depuis trois ans, les acteurs publics de l'énergie et de l'eau se sont engagés dans de vastes programmes d'investissement, au bénéfice de l'environnement et de tous les Grenoblois. Avec une relation de proximité réaffirmée et le souci constant du tarif le plus juste.

Panneaux solaires photovoltaïques installés sur le toit de la Caserne de Bonne.

© Olivier Morin

Électricité : le courant passe avec les usagers !

Distributeur de l'électricité à Grenoble, GEG produit aussi une énergie de plus en plus verte. « *Nous avons décidé de multiplier par trois la production d'énergie renouvelable d'ici 2020, selon un programme de plus de 80 millions d'euros en 5 ans* », dévoile Vincent Fristot, président de GEG. L'entreprise parie sur l'hydraulique, mais aussi sur l'éolien et même le photovoltaïque, avec le raccordement cette année de la centrale solaire de Susville, construite sur un ancien terrain minier. « *Le passage du charbon à une énergie décarbonée est un symbole fort de notre action.* » GEG est également l'architecte de la distribution du gaz naturel à Grenoble. Depuis mi-2016, le réseau est relié à l'unité de production de biométhane d'Aquapole. « *C'est la deuxième usine de ce type en France après Strasbourg. Elle produit du biogaz à partir de la digestion des matières organiques de la station d'épuration pour alimenter 2 500 foyers par an et 70 bus* », explique Vincent Fristot.

Veiller sur des hommes et des murs

GEG a renforcé aussi son engagement sur le front social. L'entreprise a reçu l'an passé dans ses agences 16 000 personnes en situation de précarité énergétique. « *Dès 2014, nous avons augmenté le nombre de personnes bénéficiaires de la tarification sociale. Ces personnes n'avaient pas forcément recours au droit car elles étaient mal informées* », explique Vincent Fristot. 7 000 ménages ont ainsi pu disposer de réductions substantielles sur leurs factures en 2016, ou de chèques quand le chauffage est inclus dans les charges.
Pour l'avenir, GEG compte sur le déploiement des réseaux intelligents pour mieux informer les abonnés sur leurs consommations en temps réel et leur permettre de choisir leur source d'énergie.
En lien avec le CCAS de Grenoble, GEG a également multiplié les visites au domicile des personnes en situation difficile.

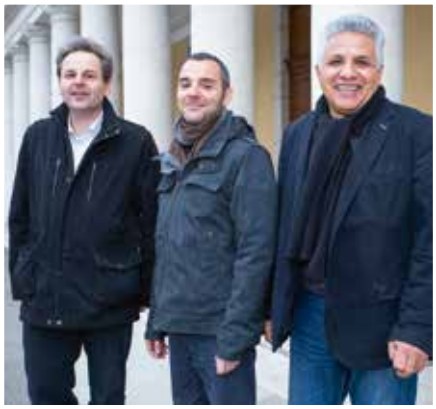
© Sylvain Frappat

Vincent Fristot, président de GEG, Olivier Bertrand, président d'Eaux de Grenoble Alpes, et Hakim Sabri, président de la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG).

Objectif : encourager les ménages à adopter les bons gestes pour réduire leurs consommations d'énergie. Cette action a été confiée à l'association de solidarité Ulisse 38, dans le cadre du projet Soleni. « *Un acteur local de l'énergie doit mener une action permanente de proximité et d'accompagnement vis-à-vis de son public* », observe Vincent Fristot. Comme la Compagnie de Chauffage, GEG s'est aussi impliquée en tant qu'animateur de l'opération métropolitaine Mur/Mur, pour inciter les copropriétaires à mieux isoler leurs appartements. ■ *Richard Gonzalez*

Chauffage : de quel bois on se chauffe ?

« *Quand nous sommes arrivés, il y a eu une urgence à régler : les contrats de délégation de service public étaient contestés par les usagers* », rappelle Hakim Sabri, président de la Compagnie de chauffage intercommunale de l'agglomération grenobloise (CCIAG). En cause : l'augmentation du prix du chauffage dans des proportions difficiles à supporter par de nombreuses familles. Appelés à la même table, collectifs d'usagers, élus et salariés de la compagnie ont contribué à la rédaction d'un nouvel avenant pour fixer des tarifs plus équitables. « *Nous avons réussi à rétablir le dialogue avec les usagers et avancer tous ensemble de manière plus sereine.* »

© CCIAG

Pour l'agglomération grenobloise, la CCIAG dispose de cinq centrales qui produisent de la chaleur sous forme d'eau surchauffée à 180°C.

D'ici la fin du contrat de concession passé entre la Ville et la Compagnie de chauffage, prévue mi-2018, le réseau de chaleur urbain pourra aussi se targuer de multiples avancées techniques. À commencer par le quadruplement de l'utilisation du bois dans les chaudières, aux dépens des farines et du fuel. « *En une douzaine d'années, nous sommes passés de 19 000 à 88 000 tonnes de bois par an. Nous sommes fiers de proposer une offre de chauffage urbain composée à 60 % d'énergie renouvelable* », se félicite Hakim Sabri. Une proportion qui grimpera à 75 % avec le remplacement prochain de la centrale de la Presqu'Île, encore approvisionnée en fuel lourd, par une unité de chaleur biomasse. La CCIAG a également lancé plusieurs projets innovants, pour récupérer l'énergie produite par la plateforme chimique de Pont-de-Claix. ■

Eau : un patrimoine à préserver

Comme pour le chauffage, l'eau est désormais une compétence de la Métropole grenobloise. Elle est gérée depuis 2015 par la société publique locale Eaux de Grenoble Alpes, 100 % publique. « *Pour les Grenoblois et une majorité d'habitants de la métropole, cette Société publique locale (SPL) poursuit deux objectifs* », explique son président Olivier Bertrand. « *C'est à la fois fournir une eau pure et non traitée, cas unique en France, et porter une politique sociale de l'eau, en lien avec la Caisse d'allocations familiales.* » Préserver la pureté de cette eau est un combat permanent pour la SPL : le site de captage de Rochefort, au sud de l'agglomération, doit être préservé des pollutions industrielles et agricoles, ainsi que des attaques malveillantes. « *Nous la gérons comme un véritable patrimoine, avec beaucoup de moyens, tout en impliquant les différents usagers à travers un comité, pour un travail autour du prix de l'eau. Cette gouvernance est le fruit d'un long combat mené par les écologistes depuis les années 1990* », étaye Olivier Bertrand.

© JM Francillon

L'un des puits du site de captage d'eau de Rochefort, à Varces.

Des aides en plus

S'appuyant sur la loi Brottes, qui a introduit la possibilité d'expérimenter la tarification sociale de l'eau, la SPL Eaux de Grenoble a mis en place des mesures ambitieuses. Notamment le versement d'une allocation aux ménages précaires dont la consommation d'eau dépasse 2,5 % de leurs revenus : « *C'est une aide qui concerne 40 000 personnes, soit près d'un habitant sur dix dans la métropole* », précise Olivier Bertrand. Ce dispositif est étayé par le renforcement d'actions de prévention auprès des ménages vulnérables, mais aussi vers des publics éloignés des services : sans-abri, squatteurs, migrants, etc. « *Nous travaillons avec des associations qui interviennent sur le terrain pour sensibiliser à la maîtrise des consommations* », complète le président d'Eaux de Grenoble Alpes, qui promet que l'eau n'augmentera pas jusqu'en 2018 au moins. ■

urbanisme

Construire la ville de demain

Les choix d'urbanisme ont un rôle essentiel : l'objectif est de concilier développement durable et amélioration du cadre de vie des habitants. À Grenoble, chaque projet d'aménagement se conçoit en fonction de l'histoire et des enjeux propres au quartier. Zoom sur trois d'entre eux : Flaubert, Esplanade/Presqu'île et La Villeneuve.

Que chacun vive mieux dans la ville de demain, quels que soient sa situation sociale et le quartier où il habite : le défi est de taille. On doit aménager mieux la ville, être moins dépendants des énergies fossiles, dont les stocks s'épuisent, qui polluent l'environnement et nuisent à la santé. « *On doit prendre en compte le changement climatique* », alerte Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme. « *On sait que les vallées alpines vont en ressentir les effets deux fois plus que la moyenne.* » Les bâtiments, les transports doivent donc être moins gourmands, voire autonomes en énergie.

Dans une ville déjà construite, les évolutions se font très progressivement. La latitude est plus grande lorsque des quartiers entiers sont réorganisés. « *La bonne approche à l'échelle d'un quartier, c'est de raisonner en pôle de vie,* » confie Vincent Fristot. « *Où placer les commerces, les activités ? Où les gens auront envie de se rencontrer ? Quels sont les axes de déplacement ?* »

Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme.

© Sylvain Frappat

La recette doit s'adapter au quartier, en suivant quelques grands principes, fixés par la Ville :

- ramener la nature en ville : quand c'est possible, partir d'un parc pour articuler le quartier autour.
- s'appuyer sur l'existant et l'améliorer : on ne fait ni table rase du passé, ni un copier-coller d'immeubles standardisés.
- faire évoluer les déplacements : rendre des espaces aux piétons et aux cycles.
- utiliser les ressources du lieu, favoriser l'économie circulaire.
- associer les habitants et les acteurs locaux.

Delphine Lorin-Etuy

© Sylvain Frappat

La Villeneuve : reconnecter le quartier

L'ambition : « Redonner une attractivité au quartier : rénover les logements, reconstruire sur les friches, dynamiser l'activité économique et valoriser le parc de La Villeneuve comme poumon vert de la métropole ».

C'est le premier grand projet métropolitain de renouvellement urbain. Piloté par la Métro, il concerne les Villeneuve de Grenoble et d'Échirolles, soit plus de 20 000 habitants et 8 000 logements pour un investissement de 200 millions d'euros sur la période 2015-2025. « *Il faut aller vite car il y a des délais pour bénéficier de l'argent de l'État* », souligne Maryvonne Boileau, conseillère municipale déléguée à la politique de la ville. « *On ne pourra donc pas faire participer les habitants aux décisions autant qu'on le souhaiterait.* » Grâce à la rénovation des logements sociaux et des copropriétés, des commerces, au réaménagement des espaces publics et du parc, le but est de reconnecter la Villeneuve au reste de la métropole.

Le stade actuel de réalisation : la rénovation des 250 logements situés 40 et 50 galerie de l'Arlequin a permis aux habitants de gagner en confort et de diviser par deux ou trois leurs factures de chauffage. D'ici 2020, la mue du quartier va se poursuivre : réhabilitation de logements, nouveau gymnase, un ensemble comprenant un équipement pour les jeunes, une salle polyvalente, des locaux d'activités et un parking.

© Thierry Chenu

Maryvonne Boileau, conseillère municipale politique de la ville.

Les grands projets de Flaubert (en rouge).

© Sathy

Flaubert : imaginer la ville en transition

L'ambition : « Imaginer la ville de demain : économe en énergie, qui recycle, qui concilie logements et activités. Créer des quartiers attractifs pour les familles au cœur de Grenoble ».

Depuis 2001, Grenoble a utilisé ses Zones d'aménagement concerté (ZAC) pour expérimenter de nouvelles façons de vivre en ville, à la fois innovantes et plus respectueuses de l'environnement : écoquartiers de Bonne et Bouchayer-Viallet, écocité expérimentale Presqu'île. À Flaubert, vaste quartier situé au cœur de la Métropole, bien desservi par deux lignes de tram, l'ambition est d'engager la ville en transition : employer de nouveaux modes constructifs et des matériaux locaux, naturels et renouvelables tels que le bois et la terre, tout en répondant aux attentes des habitants en termes de confort, de santé, de convivialité, d'accessibilité, de luminosité ou d'isolation. Le parc Flaubert, ouvert au printemps 2015, est le premier élément mis en place dans la ZAC, son arc central.

Le stade actuel de réalisation : les premières grues sont en action sur l'îlot Marceline (lire page 55). Il y aura bientôt des logements, une école, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Le bâtiment expérimental en terre et bois Terra Nostra est ouvert, c'est le QG de la co-construction du projet pour les vingt ans à venir ! Il doit inspirer les nouvelles constructions.

Esplanade et Presqu'île

L'ambition : « Co-construire une entrée de ville digne de ce nom : valoriser les berges de l'Isère, mixer logements et équipements, préserver le patrimoine existant, apaiser la circulation, réduire le stationnement, créer une passerelle sur l'Isère ».

En 2014, la nouvelle équipe municipale annule le projet Esplanade précédent, qui prévoyait de construire des immeubles de grande hauteur sacrifiant la grande esplanade. Ce « *joyau* », dixit l'adjoint à l'urbanisme Vincent Fristot, est désormais classé en espace non constructible. Le nouveau projet prévoit un parc, une réorganisation complète du trafic et des espaces de stationnement, une réflexion sur la meilleure localisation et intégration urbaine des logements (dont 40 % de logements sociaux et 10 % de logements aidés), des commerces et des équipements, la valorisation du patrimoine, la réalisation d'une passerelle pour franchir l'Isère à pied ou à vélo.
La démarche, confiée au concepteur urbain HDZ, se fait en co-construction avec les habitants et usagers du quartier et de Grenoble : réunions publiques, ateliers, tournée d'un triporteur, consultation par internet (www.grenoble-esplanade.fr).

Consultation des habitants pour le projet de l'Esplanade.

© Alain Fischer

Le stade actuel de réalisation : sur l'Esplanade, le chantier de 230 logements sur l'îlot Peugeot, conduit par Grenoble Habitat, a démarré. Un plan guide à l'échelle du quartier, qui fait la synthèse de la co-construction, sera présenté au printemps et débattu en vue de son adoption à l'automne 2017.
Sur la Presqu'île, le projet se poursuit. La Ville plante des arbres et autres végétaux dans les espaces publics afin d'éviter les îlots de chaleur en été. Dans les immeubles d'habitation du quartier Cambridge, l'installation d'un système de pompe à chaleur sur l'eau de nappe a permis de diviser par deux les charges de chauffage des résidents. « *On est prêts à intégrer un système de pilotage numérique de la demande énergétique* », ajoute Vincent Fristot.

végétalisation

La ville qui plantait des jardins

Végétaliser la ville pour créer les lieux de rendez-vous de la ville apaisée, aérée et citoyenne. Planter, respecter, accompagner les jardiniers au quotidien : une belle façon d'agir contre l'isolement et la pollution.

Matinée jardinage sur la place Xavier Jouvin, organisée par l'Union de quartier Saint-Laurent Rive Droite.

© Alain Fischer

36 000, c'est le nombre d'arbres plantés sur le domaine public à Grenoble. La part des espaces verts sur la superficie de la ville se monte à 13 % pour 235 hectares. Soit un arbre pour 4,1 habitants. Un chiffre qui n'est pas suffisant pour une ville jusqu'ici minérale comme Grenoble, sujette aux températures élevées en été et aux pics de pollution à répétition. La végétalisation est donc un axe fort du développement urbain.

Lucile Lheureux, adjointe aux espaces publics et à la nature en ville.

© Alain Fischer

Bien sûr, elle est un régulateur thermique mais elle est aussi un facteur de réappropriation de l'espace public. Le dispositif « Jardinons nos rues » de revégétalisation de la ville permet chaque année de concrétiser les projets techniquement réalisables des habitants, en aménageant des fosses en pleine terre, en posant des jardinières ou encore en favorisant les plantes grimpantes sur les façades. Ancien parking, la place Jacqueline Marval est aujourd'hui un espace de rencontre et de jardinage. Dans le centre, une fosse en pleine terre, que les habitants et commerçants vont investir au printemps, a été installée à l'angle des rues Chenoise et Renauldon. La rue Saint-Laurent accueille, elle, de plus en plus d'initiatives citoyennes – compost collectif, jardinières, plantations… Et, sur les garages de Hoche, un jardin public collectif va bientôt naître, comme sur les anciens tennis place Valentin Haüy… Et ce ne sont là que quelques exemples.

La ville dans un potager

« *L'espace public est un lieu de projets* », glisse Lucille Lheureux, adjointe aux espaces publics et à la nature en ville. « *On y trouve des lieux de déplacements, où piétons, cyclistes et voitures doivent chacun avoir leur place, et le reste doit être en projets. "Jardinons nos rues" était la première étape. Prochaines étapes : l'agriculture urbaine, le retour de la vigne et un travail sur les déchets et l'énergie.* »

Les jardins partagés, au nombre de seize à Grenoble, se sont taillé une belle part et les vergers vont essaimer dans chaque secteur de la ville : après Essen'ciel, créé en 2015 derrière le parking Catane, le verger Salengro est sorti de terre en 2016 aux Eaux-Claires, tandis que 2017 doit accueillir celui de Vigny-Musset.

Et Grenoble va maintenant travailler à son programme d'agriculture urbaine. Comment favoriser le retour des agriculteurs viticulteurs sur la Bastille, comment inciter l'agriculture urbaine et périurbaine ? Ces questions sont déjà à l'ordre du jour, tandis que la Ville réfléchit en parallèle à la transformation de son centre horticole, qui a la capacité à développer son activité autour du maraîchage. « *Nous étudions la possibilité de projets marchands et non marchands* », précise Lucille Lheureux. « *Et pour favoriser et pérenniser la biodiversité, nous confortons la place de l'animal en ville, dont les abeilles bien sûr, en lien avec les associations. C'est bon pour la santé, c'est encourageant pour l'emploi et c'est précieux pour la convivialité !* »

©JM Francillon

Deux exemples de végétalisation : la toiture des garages de l'immeuble l'Orangeraie (boulevard Jean Perrot, ci-dessus) et la façade du lycée des Eaux-Claires (en bas).

espaces publics

Des projets partout !

93 demandes, dans le cadre de « Jardinons nos rues », sont arrivées à la Ville, dont plus de la moitié a été mise en œuvre à ce jour, pour un coût de 95 500 euros. Des envies de jardinières, de création de fosses en pleine terre, de gestion d'espaces verts à adopter, de création de carrés potagers, d'aménagement de rues ou de passages…
Si on ajoute à ce bilan très positif les projets du Budget participatif (9 projets sur les 21 déposés en 2015 et 2016 ont un rapport direct avec la végétalisation), nul doute que les habitants se sont emparés de cette envie d'occuper l'espace public différemment.
Tous les secteurs de Grenoble sont concernés et, si l'on doit tirer un premier bilan des motivations, le motif le plus souvent avancé est celui de la création de lien social car, dans les faits, ce sont des primo jardiniers qui se sont lancés dans l'aventure.
Et personne n'est en reste : l'établissement pour personnes âgées dépendantes Bévière a fait sa demande en bonne et due forme…
Reste à investir en grand les façades d'immeubles à présent. La Direction des espaces verts effectue un inventaire des toitures et façades végétalisées, publiques et privées, existantes. Puis va proposer un diagnostic sur le potentiel restant et cibler quelques bâtiments publics, dont l'Hôtel de ville (un diaporama est d'ailleurs en ligne sur **gre-mag.fr**), à planter.
Pour mettre en avant les multiples façons de jardiner, donner envie d'aller plus loin et rassembler les ressources et les bons conseils, la Ville va créer une Plateforme en ligne participative sur son site internet grenoble.fr. Elle sera effective en mai : ça tombe bien, c'est le bon mois pour commencer à travailler la terre. ■

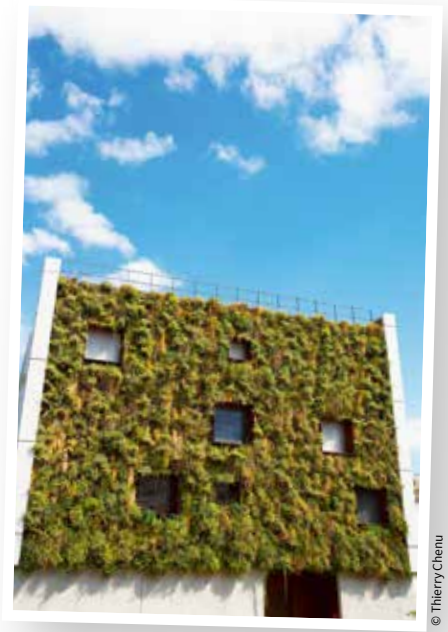

© Thierry Chenu

Un arbre dans le paysage urbain

L'implantation d'arbres dans un aménagement paysager n'a pas pour seule fonction l'embellissement. La présence de l'arbre rompt la monotonie dans le paysage urbain. Le choix des essences, leur diversité, permet de créer une identité de quartier et de retrouver le rythme des saisons. La présence d'arbres préserve la qualité de l'air : le feuillage permet de fixer les poussières. Les végétaux absorbent une part de l'excédent de CO_2, fixent les particules en suspension, maintiennent un taux hygrométrique (humidité de l'air) plus confortable. Depuis 2014, 608 arbres en plus ont fait leur apparition dans nos rues et espaces verts. Des essences plus diversifiées – 292 espèces différentes en 2006 contre 509 en 2016 – plus locales et moins allergènes. Il faut le rappeler : les arbres ne sont pas éternels et vieillissent. Le long des rues, leur espérance de vie dépasse rarement les 80 ans. Maladies, chantiers d'urbanisme, réhabilitation d'alignements et raisons de sécurité nécessitent parfois de les abattre. En 2014-2015, 390 arbres ont été abattus, contre 860 nouvelles plantations, soit un solde positif de 470. En 2015-2016, 815 arbres abattus contre 953 nouvelles plantations, soit un solde positif de 138. ■

Bien vivre la ville

Embellir une ville, c'est aussi lui redonner des couleurs : le Street art fest anime depuis deux ans, en juin, les murs de Grenoble. En dehors de ce temps fort, les artistes de rue continuent à pouvoir exprimer leur talent sur d'autres espaces alloués.
Embellir la ville, c'est lui donner plus d'espaces de respiration : l'arrêt des panneaux publicitaires a permis de dégager des perspectives, de poser un mobilier plus adapté en faveur de l'affichage associatif et culturel, en attendant l'arrivée d'une installation pensée pour l'information de la ville. ■

Grenoble en transition

cœur de ville, cœur de métropole

Apaiser et revitaliser le cœur de ville

« Cœur de ville cœur de Métropole » est un projet urbain organisé autour de trois objectifs complémentaires : rendre le centre-ville plus attractif ; étendre le centre-ville en piétonnisant de nouvelles rues ; modérer la place de la voiture et développer la pratique du vélo.

Après la concertation de proximité, places, rues et boulevards seront réaménagés (images non contractuelles).

interview
Ludovic Bustos

Vice-président de la Métropole, espaces publics et voirie

Pourquoi est-ce la Métropole qui pilote cette opération, et non Grenoble ?
Depuis 2015, la Métropole est en charge de l'aménagement des voiries et de la modification de l'espace public. Elle a donc vocation à piloter, avec les communes, l'ensemble des projets d'aménagement de l'espace public. Nous sommes dans un bassin de vie qu'il faut envisager dans sa globalité et en termes de cohérence et de continuité territoriale.

Pourquoi avoir relancé le projet ?
Cette opération existait sous le précédent mandat, sous une autre forme, mais déjà avec l'idée de piétonniser. La nouvelle majorité a fait le même constat de la congestion historique du centre-ville, notamment sur ce fameux axe central Rey-Sembat-Lyautey. Je vois trois nécessités : améliorer la desserte des transports en commun, sortir les véhicules de transit qui n'apportent rien au centre-ville et porter un nouveau projet d'extension du plateau piéton.

La revitalisation passe-t-elle obligatoirement par la piétonnisation ?
C'est la grande tendance, dans les villes françaises, comme européennes. On sort petit à petit de la vision des années 60-70 où l'on était dans le « tout-voiture » : ce n'est pas péjoratif, c'est un constat. Aujourd'hui, nous souhaitons apaiser le centre-ville et revitaliser les espaces publics. Il peut y avoir des inquiétudes, ce que nous entendons. C'est pourquoi nous avons mis en place un observatoire, un comité d'évaluation pour accompagner le projet et, éventuellement, le réajuster.

Le projet est donc évolutif ?
La priorité reste les transports en commun. L'axe central doit être fermé si on veut apaiser les choses. Donc oui, nous sommes dans une phase de test grandeur nature d'évolution, mais ce projet n'a de sens, pour donner un second souffle à cet espace public, que si ce plan de circulation est en place. Tout le monde partage ce constat et cette nécessité d'agir ! Il permet le report modal, des voies à double sens et l'augmentation de la part du vélo.

Que vous a appris la concertation ?
Que les zones de piétonnisation sont pertinentes. Après, nous devons lever des questions, notamment sur l'accès des véhicules de secours, des riverains et des services publics. Il y a toujours des choses à inventer : la personne âgée qui a des difficultés à circuler et qui doit faire ses courses doit peut-être pouvoir faire appel à un vélo-taxi. À travers des aires de livraison, on pourra aussi apporter des services ponctuels. Ça se fera en étroite collaboration avec les services et les élus de la Ville, ce sont eux qui connaissent les habitants, les usages, qui nous apporteront toute leur expertise. ■

Ludovic Bustos, vice-président de la Métropole, espaces publics et voirie.

© Alain Fischer

interview
Antoine Back

Conseiller municipal délégué au secteur 2

Antoine Back, conseiller municipal délégué au secteur 2.

© Sylvain Frappat

Comment s'est passée la concertation sur le projet ?
Au préalable, il y a eu des rencontres avec le monde économique, des associations d'habitants pour noter toutes les attentes, les craintes… Puis la démarche des cueilleurs de paroles, des animations sur l'espace public, des balades urbaines, des ateliers où l'on a travaillé sur les usages : qu'est-ce que je fais si je suis une personne âgée ? Un jeune couple avec enfants ? Tout cela nous a apporté beaucoup de matière qualitative. Avant les délibérations, la Métro a mis en place une concertation légale. Et maintenant vont venir les concertations zone par zone avec les habitants et les commerçants : pour traduire en actes ce qui a été délibéré par les trois institutions : Métro, Ville et SMTC.

Qu'est-ce qui reste possible en termes d'aménagements ?
Végétalisation, pose de mobilier, réfections… l'étendue des possibles et des discussions avec les riverains reste assez vaste et, en même temps, très contrainte financièrement. Le maître mot sera la sobriété, mais ce sera le défi à notre intelligence collective que de créer des espaces de qualité.

Est-ce qu'il y a de grands principes ?
On sera vigilants sur la ville à hauteur d'enfant, sur l'accessibilité en général, pour les plus jeunes et les anciens.
On veillera à la végétalisation, un travail sera aussi fait sur l'éclairage et sur des mobiliers innovants.
On doit pouvoir garantir un cheminement piéton de qualité. Tout est très, très ouvert. Sur Grenette par exemple, on est déjà en discussion avec les commerçants pour optimiser l'espace et laisser plus de place aux piétons. En fait, très souvent, les intérêts des uns et des autres convergent. ■

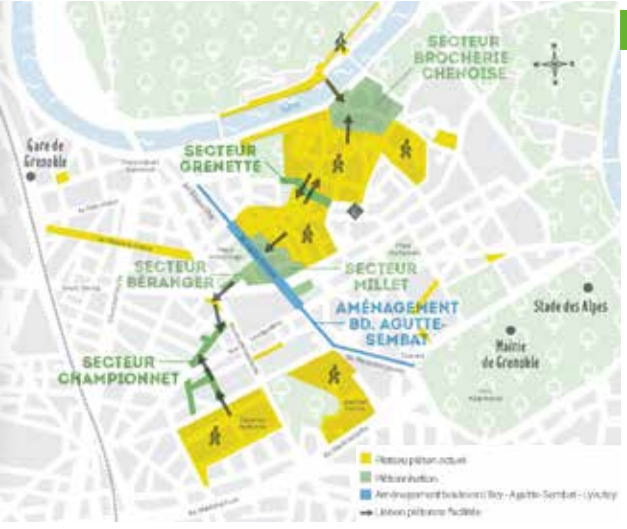

Le calendrier des travaux et des circulations

- La Métropole et la compagnie de chauffage vont réaliser, à partir d'avril 2017 et jusqu'en novembre 2017, des travaux d'assainissement et de renouvellement des conduites de chauffage urbain sur les boulevards Edouard-Rey, Agutte-Sembat et maréchal-Lyautey entre Chavant et Félix-Viallet. L'axe va être fermé à la circulation automobile (les accès parkings souterrains sont maintenus). **Dans le même temps, en avril 2017, la rue de la République sera piétonnisée, de la rue Lafayette à la place Grenette. La Métro mettra en place un plan de circulation adapté, y compris des bus, afin de maintenir les accès depuis et vers le centre-ville.**
- Sur la rue Lesdiguières, des travaux de voirie et d'assainissement sont en cours entre février et avril 2017, juste avant la mise en place du nouveau plan de circulation. Celui-ci modifiera le fonctionnement de cette rue. La circulation des voitures se fera en double sens, entre la place Championnet et la place de Verdun. Des couloirs bus-vélos sont aménagés à l'approche des carrefours à feux et une voie cyclable aménagée dans le sens contraire sur chaque tronçon. ■

Le projet dans les grandes lignes

- **Extension du centre-ville vers Saint-Laurent :** piétonnisation partielle ou totale des rues de Lionne, Renauldon, Chenoise, Brocherie, du Palais, Cujas, Lorraine, Abel-Servien.
- **Piétonnisation du secteur de la place Grenette :** rues de la République et Montorge réservées aux riverains, piétons, vélos, taxis et livraisons.
- **Extension du centre-ville vers Bonne :** piétonnisation partielle ou totale du secteur Béranger, du secteur Millet. Amélioration de la liaison entre la rue Lakanal, la place Championnet et la Caserne de Bonne.
- **Réaménagement de l'axe Rey-Agutte Sembat-Lyautey,** qui vise à réserver cette artère aux piétons, vélos, bus, riverains, taxis et livraisons. ■

Grenoble en transition

Souvenirs, souvenirs… Grenoble avant

Grenoble a toujours connu des changements. Fin des années 70, début des années 80, la piétonnisation et le tram arrivent à Grenoble. Une vraie (r)évolution ! Et avant, c'était comment ? Séquence nostalgie, mais qui voudrait revenir en arrière…

1 **Place Grenette avant la piétonnisation, en 1968.**
©AMMG

2 **Inauguration de la rue Saint-Jacques, devenue piétonne avec le maire Hubert Dubedout (09/05/80).**
©Archives Le Dauphiné Libéré

3 **Inauguration de la première ligne de tram (05/09/87).**
©JM Guétat/ Histo Bus Dauphinois

[Gre-mag.fr]

À VOIR

Diaporama complet sur Grenoble avant la piétonnisation et le tram.

la piétonnisation et le tram

4 **La rue Molière avant le tram (1985).**
©JM Guétat/ Histo Bus Dauphinois

5 **Le croisement des avenues Alsace-Lorraine et Félix-Viallet dans les années 50.**
©Collection Musée dauphinois

6 **L'avenue Alsace-Lorraine avant le tram (1985).**
©JM Guétat/ Histo Bus Dauphinois

7 **Le cours Berriat avant le tram (1984).**
©JM Guétat/ Histo Bus Dauphinois

8 **La Grande-Rue en 1972.**
©Archives Le Dauphiné Libéré

9 **Travaux de piétonnisation dans la rue de Bonne en 1975.** ©Archives Le Dauphiné Libéré

l'expression des groupes au conseil municipal

« Un espace de libre expression égal pour chaque groupe (équivalent à 2000 caractères) et + sur grenoble.fr »

Groupe « Rassemblement Citoyen, de la Gauche et des Écologistes »

Laurence COMPARAT et Alan CONFESSON
Coprésidents du groupe

Grenoble en transition !

En organisant la Biennale des Villes en Transition en mars 2017, Grenoble embrasse pleinement les enjeux du XXIe siècle. Né en Grande-Bretagne, ce mouvement vise notamment à renforcer la « résilience » des territoires (c'est-à-dire leur autonomie énergétique, alimentaire…) en renforçant les solidarités et la coopération entre l'ensemble des acteurs du bassin de vie.

Ainsi, dans toutes ses politiques publiques, Grenoble développe les solidarités : rénovation et construction de logements sociaux, lutte contre le non-recours aux droits, politique de santé-environnementale, développement de nombreuses tarifications solidaires et de gratuité ciblée : transports, périscolaire, stationnement, cantine, bibliothèque, musée…

La transition énergétique est déjà bien engagée : depuis 2015, la Ville couvre la totalité de ses besoins en électricité par des sources renouvelables et multiplie les panneaux photovoltaïques sur les nouveaux équipements. La campagne « mur-mur » se poursuit avec la Métropole pour l'isolation des logements. Le Plan Lumière, quant à lui, permettra d'ici 5 ans de réduire de 56 % la facture de l'éclairage public

Côté déplacements, la Ville avance en étroite relation avec la Métropole : villes à 30 km/h, voies rapides vélo, extension des zones piétonnes, limitation des véhicules polluants pendant les pics de pollution et toute l'année pour les professionnels avec enfin une vraie politique de logistique urbaine…

Sur le plan de l'alimentation, la refonte des marchés de plein air vise à mieux accueillir la diversité des producteurs et artisans locaux. Les cantines scolaires proposent des repas 50 % bio et/ou locaux et cette part progressera encore. La Ville amplifie sa végétalisation : jardins partagés et vergers collectifs, plan arbre, dispositif « jardinons nos rues » L'implantation d'une ferme urbaine est à l'étude.

Progressivement la démocratie locale est revivifiée : Grenoble redonne du pouvoir d'agir aux citoyens. Avec les multiples concertations, les Budgets Participatifs, les votations d'initiative citoyenne ou les Conseils citoyens indépendants, des milliers de Grenoblois-E-s s'impliquent pour changer la ville.

Contact : groupe.rcge@grenoble.fr
Tél. 04 76 76 33 22 - unevillepourtous.fr

Groupe « Rassemblement de Gauche et de Progrès »

Anouche AGOBIAN
conseillère municipale

Avant Grenoble avait le « Pass Culture » Aujourd'hui on lui impose la « casse Culture »

Après trois ans de mandat, l'échec de la politique culturelle de la municipalité est patent.
Ses décisions se sont révélées brutales et inefficaces et ont été à l'opposé des engagements pris auprès des Grenoblois
Patiemment, cette équipe a mis à mal la culture pour tous et détricoté le foyer Grenoblois riche et foisonnant de structures qui se distinguaient localement mais aussi par leur rayonnement national et international.
Du plus petit au plus grand, tous les acteurs ont été touchés qu'il s'agisse de la fin de l'activité « audiovisuel » à l'école du Grand Châtelet ou de la suppression de la subvention aux « Musiciens du Louvre Grenoble ».
Dans le même temps les espaces de dialogues et de concertation ont été supprimés (chantiers des cultures) ou se sont révélés n'être qu'écrans de fumée et objets de communication (comités d'avis).
Il est aujourd'hui essentiel d'être vigilants au regard des dégâts déjà constatés :
- la baisse généralisée des subventions à la culture sans volonté de sanctuariser ce domaine essentiel
- la mise en œuvre d'une culture administrée par la suppression du Tricycle et la reprise en main de la programmation du théâtre municipal, du théâtre 145 et du Théâtre de poche ;
- la liquidation de la Régie 2C (Ciel et Chaufferie)
- la fermeture de trois bibliothèques sans aucune concertation, ni avec les habitants, ni avec les personnels des bibliothèques.
- la suppression de nombreux festivals (« Quartiers d'hiver », « Vous êtes bien urbains », « « Mistral courants d'air », « Roots'nculture », « Rocktambule »…)
Promise il y a trois ans, la « délibération cadre » sur la Politique culturelle présentée le 6 février 2017 n'a fait que confirmer l'absence totale de choix culturels et de réponses aux attentes des Grenoblois et n'a servi qu'à masquer l'irresponsabilité et la dangerosité de la casse de la culture grenobloise.
Fruit de l'histoire de notre ville, du dynamisme du monde culturel grenoblois et du soutien des municipalités précédentes la Culture, son excellence, son foisonnement et ses acteurs sont aujourd'hui en danger à Grenoble.

Contact : ps-apparentes@ville-grenoble.fr
Tél. 04 76 76 36 52
www.grenoble-ensemble.fr

Groupe « Les Républicains-UDI-Société Civile » **Richard CAZENAVE, Nathalie BERANGER, Matthieu CHAMUSSY, Sylvie PELLAT-FINET, Lionel FILIPPI, Bernadette CADOUX et Vincent BARBIER**
Conseillers Municipaux Les Républicains-UDI-Société Civile de Grenoble

Projet Cœur de Ville-Cœur de Métropole : pas de concertation loyale et sincère

Ce projet est un danger tant pour la qualité de vie des Grenoblois (bouchons, bruit, pollution, santé), que pour le dynamisme économique et l'attractivité de Grenoble ! Il est urgent qu'Éric Piolle accepte le moratoire demandé de toutes parts. En ce qui nous concerne, nous avons déposé de nouveaux recours devant le tribunal administratif.

La Métropole et Éric Piolle ont, par exemple, versé au dossier de concertation une étude sur le potentiel d'achat suivant les modes de déplacement des consommateurs qui a été réalisée il y a 13 ans et qui a été faite par… la Fédération des usagers de bicyclettes ! Non seulement cette étude est partiale et obsolète, mais en plus les chiffres étaient faux et ont contribué à manipuler les participants. De la même manière l'étude Transitec, que nous avons demandée avec acharnement et qui n'a été versée au dossier qu'en cours de route, démontre que 10 000 véhicules de transit ne trouveront pas d'alternative face à la mise en place du nouveau plan de circulation. Ces chiffres sont d'autant plus alarmants que les axes secondaires de circulations sont déjà saturés et que la rocade permettant d'éviter Grenoble et son centre est bouchée aux heures de pointe.

Ce projet aura aussi des conséquences sur l'attractivité économique du centre-ville. Sa conjonction avec le projet Neyrpic (24 000 m² de surface commerciale avec des parkings gratuits à seulement 500 mètres à vol d'oiseau) et la politique de stationnement menée par la municipalité est un coup de poignard supplémentaire porté dans le dos des acteurs économiques de la Ville Centre.

La vérité est que ce projet de fermeture à la circulation automobile des boulevards Agutte Sembat-Lyautey est un dogme absolu pour la majorité municipale et que la concertation était un écran de fumée. Nous avons donc déposé deux recours en référé pour stopper les travaux qu'Éric Piolle commence à la hâte et deux autres recours sur le fond contre ce projet.
Contact : opposition.municipale@grenoble.fr
Tél. 04 76 76 38 89

Groupe « Front National »
Mireille d'ORNANO
Présidente Groupe FN

À mi-mandat, la majorité municipale à la peine !

Le dernier conseil municipal s'est encore tenu sous protection policière. La politique de la mairie est loin de faire l'unanimité et le désordre règne à Grenoble.

Face au contexte d'insécurité galopante, les élus du groupe Front National de Grenoble ont posé une question orale pour former et armer la police municipale et se sont opposés à la mort programmée du centre-ville grenoblois.

Après des décennies aux commandes de Grenoble, la gauche et, en particulier, les écologistes affichent un bilan désastreux. Dernier avatar : la piétonnisation du boulevard Agutte Sembat, véritable coup de grâce porté au commerce du centre-ville. La statistique d'un projectile par jour à l'encontre des forces de l'ordre illustre le climat délétère et l'insécurité rampante d'une ville où les millions d'euros déversés dans le tonneau des Danaïdes de la politique de la ville ne suffisent plus à acheter la paix sociale.

Les besoins et les intérêts des Grenoblois doivent être la seule boussole d'une politique municipale de bon sens, dans laquelle sécurité et relance économique doivent aller de pair.
Contact : mireille.dornano@grenoble.fr

Le groupe « Ensemble à gauche » n'a pas souhaité apparaître en photo dans ce numéro.

Groupe « Ensemble à gauche »
Bernadette RICHARD-FINOT et Guy TUSCHER
Conseillers municipaux

« Ensemble à Gauche », le sens de notre action

Les raisons d'une abstention
Nous étions membres du groupe majoritaire.
Nous nous sommes abstenus sur le budget 2017 à cause d'un désaccord sur le manque d'accès aux données chiffrées et de débats. Plusieurs options étaient en effet possibles.
Cette abstention n'a pas été admise, nous avons été mis à l'écart et exclus des groupes internes de travail.
Nous avons alors décidé la création d'un nouveau groupe, fidèles aux engagements de campagne, résolument à gauche, dans la continuité et l'élan d'une révolution citoyenne qui a porté des Grenoblois(es) issu(e)s de mobilisations citoyennes, sociales, écologiques vers une victoire électorale au retentissement national.
Qu'allons-nous faire ?
Un des engagements essentiels était de construire avec les Grenoblois.
Nous voterons ainsi ce qui nous semblera aller dans ce sens, conforme à nos engagements et nous nous opposerons à ce qui sera contraire.
Aussi nous n'avons pas perdu de temps :
Intervenir sur l'urgence du logement
La rencontre avec l'Assemblée des mal logé(e)s nous a fait promouvoir une de leurs demandes : défendre le vœu que le Maire prenne les arrêtés interdisant les expulsions domiciliaires tant que les solutions dignes et pérennes de logement ne sont pas mises en œuvre. Ce vœu n'a pas été accepté, il a été dénaturé par un amendement du groupe majoritaire.
Maintien du réseau des bibliothèques
La mobilisation d'habitants, de bibliothécaires pour empêcher la suppression de 3 bibliothèques dans des quartiers où les services publics ne doivent surtout pas être restreints, nous a amenés à questionner le Maire. En effet la décision de déménager livres et personnels crée une situation d'irréversibilité alors qu'une pétition sur une votation citoyenne est en cours. Mais la majorité maintient sa décision.
Les citoyens ne veulent pas être les victimes des politiques d'austérité relayées par ceux qu'ils ont élus localement.
C'est le sens de notre activité qui s'inscrira dans une relation permanente avec les Grenoblois pour l'intérêt général.
Contact : bernadette.richardfinot@grenoble.fr
guy.tucher@grenoble.fr

saint-laurent

Un laboratoire « post-carbone » en action !

Au printemps, l'Union de quartier Rive Droite Saint-Laurent prolongera son expérience de laboratoire sans carbone. Un projet qui invite la nature sur l'espace public et au sein des bâtiments pour embellir, encourager la production alimentaire locale et les bonnes pratiques en faveur de la transition énergétique.

Ce projet initié en 2011 a vu ses premières expérimentations débuter l'an dernier, avec la végétalisation de la rue Saint-Laurent et l'installation de bacs de plantes aromatiques sur la place Xavier Jouvin. Dans les mois à venir, les jardins de la Maison pour tous, de la maison de retraite et de l'école élémentaire du quartier Saint-Laurent accueilleront à leur tour de nouvelles plantations.
« *Notre philosophie est de passer d'une logique de consommation à une logique de création. La clé de notre projet est l'éducation. C'est pourquoi les enfants et toutes les générations y sont associés* », explique Pierre Rostaing, président de l'Union de quartier. À terme, l'association souhaite que chacun puisse profiter de cette production ultra-locale. Elle ambitionne notamment d'enclencher un cercle vertueux entre les habitants et les restaurateurs afin que ces derniers proposent dans leur menu les fruits de cette récolte collective. ■ JF

Pierre Rostaing ou Pascal Jacquemin : 1011@wanadoo.fr

© studio 1011

Culture de courges au niveau du 46 rue Saint-Laurent.

© Alain Fischer

mistral

Toujours plus d'échanges à la Pousada

Créée il y a tout juste dix ans, la pépinière d'entreprises la Pousada s'est installée dans un bâtiment tout neuf en juin dernier, au sein de l'hôtel d'activités Artis, dans le quartier Mistral. L'occasion de lancer un nouveau concept en ce début d'année : une plateforme d'échanges de services entre entreprises.

À ce jour, La Pousada accueille 51 entreprises, issues de tous les domaines d'activité. Son déménagement dans un bâtiment de 1 800 m² lui donne désormais l'opportunité d'augmenter sa capacité et sa qualité d'accueil. « *Nous souhaitons impulser le maximum de synergies entre les entreprises hébergées pour construire quelque chose de collectif* », explique Lydie Desplanques, directrice de la Pousada. C'est justement à la suite d'une journée de coopération que l'idée de créer une plateforme de troc inter-entreprises a germé. Celle-ci permet à toute structure de la Métropole, ayant un numéro de Siren, d'échanger des services sans utiliser sa trésorerie. À titre d'exemple, une société pourra proposer de réaliser un logo pour une autre et bénéficier d'une autre prestation en retour. ■ JF

Rendez-vous aux petits-déjeuners organisés le 24 mars et le 21 avril, entre 9h et 10h30 à la Pousada, 88 rue Anatole France. www.lapousada.org

villeneuve

Entrez dans la course de l'Urban cross !

Le 8 avril prochain, la Régie de quartier organise l'Urban cross, un trail urbain à travers le labyrinthe des galeries de l'Arlequin et des Baladins et les passerelles, escaliers et buttes végétales du parc Jean Verlhac. Chacun devrait pouvoir y trouver parcours à son pied, avec des étapes de 5 ou 10 km, une marche de 5 km entre amis ou en famille, ainsi que des cross de 300, 600 ou 1 600 m, inscrits au calendrier de la Fédération française d'athlétisme. Ouvert aux Grenoblois-es et autres Isérois-es, il donnera à découvrir une Villeneuve vivante – et son parc exceptionnel –, dans une ambiance sportive et amicale. Les associations et clubs locaux (Joga, Afric Impact…), la Direction des sports de la Ville et des habitants bénévoles soutiennent cette course qui promet de belles échappées sportives. ■ PC

Le 8 avril au parc Jean Verlhac de La Villeneuve. Départ allée des Tilleuls à proximité du collège Lucie Aubrac. Inscriptions à l'accueil de la régie de quartier (17 galerie de l'Arlequin) ou au 04 76 23 02 01 www.urbancrossgrenoble.fr

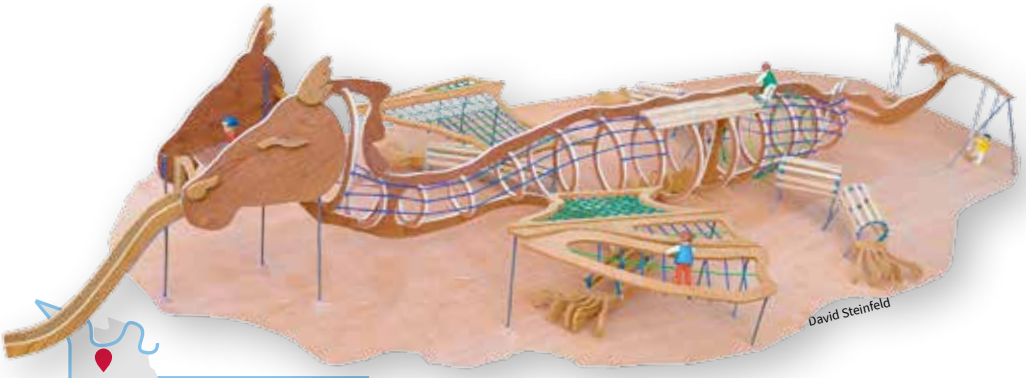

saint-bruno

L'année de la Dragonne

C'est pour l'été, assurent les mieux informés. Au milieu du square de la place Saint-Bruno, un animal étonnant (de 32 mètres de long et 13 mètres de large) devrait apparaître. Son petit nom : « Dracque », la dragonne. Cette structure en bois, inédite, conjugue tuyaux musicaux, filets à grimper, griffes fauteuils, ailes à escalader, balançoires… C'est le choix fait par les participants au Budget participatif 2015. Lauréate dans la catégorie des gros projets (250 000 euros), l'idée a été lancée par les habitants, l'Union de quartier, les écoles, la MJC Parmentier, la Maison des familles, le Relais assistantes maternelles, emmenés par le collectif Saint-Bruno Citoyen. Il a été accompagné dans la réalisation par la direction de territoire du secteur 1, qui a inventé des méthodes innovantes à cette occasion (appel d'offres, lien avec les concepteurs, etc.). « *Nous voulions quelque chose d'original, du sur-mesure qui ne sorte pas d'un catalogue et qui s'ancre à l'histoire de notre territoire. Dracque, la dragonne fait référence au Drac qui semait misère et désolation dans le quartier lors de ces crues furieuses* », précise Joëlle, membre du collectif. Elle est attendue pour fin juin et des ateliers sont prévus dans les prochaines semaines pour permettre à des écoliers et des habitants d'écrire l'histoire de cette dragonne. Il paraît qu'elle la portera sur ses flancs, gravée par le feu. ■ PC

© Sylvain Frappat

teisseire

Couleur et verdure pour l'école Jean Racine

Pour répondre au dynamisme démographique du quartier et au nombre de demandes, l'école maternelle Jean Racine vient d'être agrandie. « *C'est la première inauguration d'un chantier du Plan écoles de la municipalité* », souligne Éric Piolle. D'une surface de 285 m², le nouveau bâtiment coloré – construit en ossature bois recouverte de zinc et répondant aux normes RT 2012 incluant plus 20 % d'économies d'énergie –, accueille trois salles de classe, de repos et d'activité ainsi que des sanitaires adaptés aux enfants à mobilité réduite. La cour, plantée de neuf arbres, ménage trois espaces à jardiner, alimentés par l'eau pluviale récupérée sur la toiture de l'école. À la demande des parents, une nouvelle placette sécurise l'entrée de la maternelle et leur permet de se rencontrer. ■ PC

flaubert

Il est bio mon quartier

Un nouveau chantier vient de démarrer sur l'îlot Marceline, cet espace situé entre la Bifurk et la MC2. D'ici 2019, trois cents logements y prendront place, dont 40 % en locatif social. C'est la deuxième phase du projet global d'aménagement entrepris sur le quartier Flaubert, après la réalisation du parc du même nom.

L'immeuble le Haut Bois vise le label passif, avec une très faible consommation énergétique.

© Atelier 17 C

Chaque « strate » de ce bâtiment construit par Grenoble Habitat sera composée de différents matériaux, avec une dominante de bois.

© Macary- Page Architectes

À proximité de la ligne A du tramway et de nombreux équipements publics, l'îlot Marceline occupe une place stratégique. « *Son aménagement engendrera une revitalisation importante du secteur et amènera de la vie et de nouveaux services* », envisage Vincent Fristot, adjoint à l'urbanisme, au logement, à l'habitat et à la transition énergétique.

Plusieurs objectifs soutiennent la réalisation de ce programme :

• la performance énergétique des bâtiments : soutenu par la Ville de Grenoble depuis de nombreuses années, l'objectif est d'assurer une qualité environnementale en réduisant toujours plus la consommation énergétique des constructions.

• l'utilisation de matériaux sains et locaux : le bois aura la part belle sur l'îlot Marceline, à plus ou moins grande mesure dans chaque bâtiment. « *L'idée est de minimiser le recours au béton et d'utiliser progressivement le plus possible du bois local, afin de faire fonctionner l'économie de proximité* », précise Vincent Fristot.

• la qualité des usages et de la vie sociale : les stationnements seront regroupés au sein d'un parking en ouvrage de 250 places. L'objectif ? Libérer de l'espace au pied des immeubles, en faveur de lieux communs de qualité, propices au jardinage, aux rencontres et à la détente. Des toits-terrasses partagés sont prévus dans certaines constructions.

Plusieurs immeubles

Excepté le silo de parking, les constructions sont destinées au logement et le bailleur Actis a déjà deux immeubles. En 2018, le Salammbô accueillera 37 logements locatifs sociaux, sur deux blocs de six et huit étages. Les rez-de-chaussée seront réservés à des locaux d'activités (530 m^2) et un toit-terrasse sera co-construit avec les usagers. La menuiserie extérieure sera réalisée en bois et la façade du bâtiment végétalisée, en vue d'un confort thermique en été.

En 2019, le Haut Bois regroupera, lui, 56 logements locatifs sociaux au sein de deux blocs de cinq et huit étages. Son infrastructure sera essentiellement composée de bois. Le bailleur ambitionne que le bâtiment soit « passif », c'est-à-dire autonome en énergie.

Grenoble Habitat envisage aussi un immeuble sur deux blocs de cinq et dix étages, qui fera cohabiter 28 logements locatifs et 46 logements en accession. En rez-de-chaussée, de petits espaces extérieurs partagés se succéderont aux côtés d'un verger. Sa livraison est prévue pour fin 2018.

Enfin, deux immeubles de logements familiaux en accession seront bâtis en 2019 par des promoteurs privés. Leurs programmes sont en cours de définition.

JF

M. Dankwart, chef de projet intergouvernemental au ministère du Bonheur, et Laeticia Caracol, médiatrice au Bonheur.

© Alain Fischer

presqu'île

Le ministère du Bonheur prend ses quartiers

Semaine après semaine, des centaines d'habitants emménagent sur l'îlot Cambridge, à la Presqu'île. Mais comment habiter un quartier neuf, créé ex nihilo et encore en chantier, sans espaces verts ni lieux de rencontre ?
Un ministre du Bonheur vient d'être nommé pour l'enchanter.
M. Dankwart, chef de projet intergouvernemental au ministère du Bonheur, de la contemplation et de l'exploration des petits mondes, vient d'être nommé délégué au bonheur sur la Presqu'île de Grenoble. Il sera assisté dans sa mission par Mme Laeticia Caracol, médiatrice en Bonheur. « *Face aux enjeux qui concernent l'humanité, tels que le réchauffement climatique, la dégradation des sols cultivables et la disparition de la biodiversité, le gouvernement français, l'Unesco, l'Union européenne, en collaboration avec le GIEC, ont décidé de créer ce nouveau grand ministère. Sur la Presqu'île de Grenoble, premier site expérimental retenu, le ministère projette de promouvoir le bonheur de tous et de chacun, de substituer le Bonheur national brut au Produit intérieur brut comme nouvel indicateur économique global.* » Un certain nombre de mesures retenues à l'agenda de la COP 22 seront ainsi mises en place dans les semaines à venir et le délégué intergouvernemental en appelle solennellement à l'engagement des habitants pour bâtir ce bonheur durable. « *Initier la population à l'art de la contemplation dès l'école, décélérer nos activités économiques de 48 % d'ici octobre 2017, ralentir les transports en commun à 6 km/h par semaine, augmenter les quotas de rires et de sourires attribués aux résidents…* » a-t-il détaillé. ■ PC

Liberté • Égalité • Fraternité
MINISTERE DU BONHEUR, DE LA CONTEMPLATION ET DE L'EXPLORATION DES PETITS MONDES

Fort des études internationales qui convergent vers l'idée que ralentir est la première étape d'une transition sociale, économique, environnementale et psychologique, ce ministère a choisi pour logo un escargot symbolisant lenteur, fécondité, circularité et renaissance.

paricilebonheur@grenoble.fr

EN**SAVOIR+** [**gre**-mag.fr]

secteur 5

Actis ouvre une petite boîte à outils

Le bailleur social Actis donne un coup de pouce à ses locataires en leur proposant des ateliers d'apprentissage des gestes de bricolage de base et d'entretien du logement, ainsi que de sensibilisation aux économies d'énergie…
Le premier atelier a initié huit habitants de Jouhaux aux petits travaux de plomberie (comment nettoyer un siphon, changer un joint, détartrer…), évaluer sa consommation et économiser l'eau. Une foule de conseils pratiques et économiques, réalisables par tous et dispensés par des professionnels qui rendent chacun « loc-acteur » de sa qualité de vie.
« *Ça nous apporte un plus dans la gestion du quotidien, occasionne un gain de temps et des économies. Avant, le bricolage était un mystère, je ne bricolais pas et je restais bloqué. Tous les locataires devraient y assister* » s'enthousiasme M. Barry, résident à Jouhaux qui vient de proposer ses services bénévoles à l'organisation des séances, « *pour rendre chacun responsable* » ajoute-t-il. Et les habitants en redemandent.

Dans un second temps, Actis envisage de créer une « bricothèque » de prêt de matériel, de conseils et ouvrir ces ateliers aux autres quartiers prioritaires de Grenoble. ■ PC

Prochain atelier : la plomberie, le 28 mars de 8h30 à 11h30, au rez-de-chaussée du 3 rue du 140e RIA. Inscription obligatoire au 06 08 74 92 09. Gratuit pour les locataires d'Actis.

mistral

Maya prend son envol

Du haut de ses 15 ans, Dounia Benfriha, résidente du quartier Mistral, déborde d'énergie, qu'elle met à profit pour animer son lieu de vie. Depuis quelques semaines, elle est la présidente de l'association Maya, qu'elle a dénommée ainsi en clin d'œil à la célèbre abeille « *indépendante qui gère son village* ». Grâce à son enthousiasme communicatif, la jeune lycéenne a rassemblé autour d'elle une dizaine de personnes pour la suivre dans cette aventure « villageoise ».
« *J'aimerais que Mistral redevienne comme avant, lorsque nous étions plus proches les uns des autres. Pour cela, j'ai demandé à des filles sérieuses de m'accompagner dans ce projet* », explique-t-elle. Ainsi, Dounia souhaite organiser des sorties festives, culturelles et sportives, mais aussi des journées de nettoyage de son quartier. Autant d'idées dont elle a puisé l'inspiration au Plateau, établissement culturel et sportif qu'elle fréquente fidèlement et sans retenue depuis l'âge de 8 ans. D'ailleurs, imaginer que l'association Maya devienne un « mini-Plateau » suffit à lui dessiner un grand sourire sur le visage… ■ JF

associationmaya38@gmail.com

© Alain Fischer

La jeune Dounia Benfriha a fondé l'association Maya pour créer plus de proximité entre les habitants.

© DR

secteur 6

« Doc'ados », le guide futé

La Direction éducation jeunesse de la Ville vient de publier *Doc'ados*, un petit guide truffé de ressources. Édité en partenariat avec les Maisons des habitants Baladins, Le Patio, Prémol, les clubs, associations, structures socioculturelles, le collège et la Mission locale, il répertorie les adresses sur les loisirs, le sport, la scolarité, la culture, la santé, le social, l'accompagnement aux projets et l'emploi. Il concerne les jeunes de 12 à 18 ans mais s'adresse avant tout aux parents et professionnels du secteur 6. Un guide pour trouver l'activité qui plaît, le conseil utile. Gratuit, il est distribué dans les trois Maisons des habitants et les structures jeunesse. ■ PC

hoche

Le terrain de basket déménage

Avant le 1er semestre 2018, l'un des deux terrains de basket du parc Hoche sera déplacé sur le square Silvestri, à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Berthe de Boissieux. L'objectif est de faire place à la construction d'une école élémentaire qui ouvrira ses portes d'ici 2020, aux côtés de l'école maternelle Jules Verne.
Le futur établissement scolaire intégrera dix classes supplémentaires, à l'horizon 2025. Sa cour de récréation prendra place sur l'un des deux terrains de basket du parc Hoche. Soucieuse de conserver cet équipement sportif, la Ville souhaite le « déménager » dans un environnement proche. Pour cela, elle a identifié deux possibilités : le square Silvestri ou dans le parc, à quelques pas de son emplacement actuel. Du 14 novembre au 9 décembre dernier, les Grenoblois ont donné leur avis et ont tranché en faveur du premier site.
Le square Silvestri accueille aujourd'hui un skate-park et un espace de rencontre. Pour Antoine Back, élu du secteur 2, « *l'implantation du futur terrain de basket sera l'opportunité de moderniser le square et d'en faire un véritable pôle sportif de proximité* ». ■ JF

Un temps de concertation aura lieu pour définir cet aménagement.

© BEAEP

Une version possible du futur square Silvestri, avec le terrain de basket (photo non contractuelle).

berriat

Les Barbarins fourchus font Écho(s) !

François Delfino et Greg Minio, du collectif artistique les Barbarins fourchus, à travers des airs parfois bourrus, possèdent un cœur gros comme ça ! Ils ont créé Écho(s), moments d'expression musicale ou artistique avec des gens invisibles, laissés-pour-compte : prisonniers, exclus, personnes en difficultés psychiques ou sociales… Dans un premier temps, ils ont rencontré les adhérents de l'association du Groupe d'entraide mutuelle, ont mis à leur disposition des instruments de musique électronique, des ateliers d'écriture et de dessin pour qu'ils se les approprient selon leur imagination. « *Il s'agit de les aider à exister, à trouver un sens à leur vie et explorer de nouveaux horizons de beauté, de liberté, de fraternité* », lance François Delfino. Toute cette matière – petits mots, dessins, voix, compositions – recueillie et mise en forme, produira un OVNI sonore, photographique, poétique et textuel original. Leurs prochaines rencontres les conduiront dans des prisons, des centres de soins psychiatriques, des instituts médico-éducatifs… ■ PC

© Sylvain Frappat

Atelier musique proposé par deux des Barbarins fourchus aux membres du Groupe d'entraide mutuelle.

www.barbarins.com

chorier

Crèche Charrel, la petite dernière

Toute neuve, confortable et fonctionnelle, la crèche Charrel, en lieu et place de La Boussole, remplace l'ancien équipement Abbé Grégoire, installé depuis quinze ans dans des modulaires provisoires. Plus spacieuse, elle propose 53 places, dont 27 familiales et 26 collectives. Cet accueil de qualité répond aux besoins du secteur 1 et à sa démographie dynamique. ■ PC

© Alain Fischer

L'équipe de la crèche Charrel, située rue Charrel.

mistral

Ensemble sur les rails du « Train d'actions »

Avec le projet « Train d'actions », les acteurs du quartier Mistral unissent leurs forces pour accompagner les derniers occupants de la barre Anatole France, qui sera démolie début 2018 dans le cadre du projet de rénovation urbaine.

Cette initiative est le fruit d'une réflexion partagée entre la Métro, la Ville de Grenoble, le bailleur social Actis et les partenaires locaux. « *Le relogement de personnes mérite un accompagnement important. Nous souhaitons répondre à un besoin d'animation sur le territoire pendant cette période transitoire, en mobilisant les forces existantes* », explique Emeric Poncet, directeur de projet au service Cohésion sociale et urbaine à la Métro. Les associations du quartier ont ainsi proposé elles-mêmes des activités partagées et des temps d'échanges, interrogeant parfois la mémoire du lieu. Depuis l'hiver dernier, plusieurs temps forts ont déjà eu lieu, tel qu'un plateau-radio organisé par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) et la web-radio *La voix des gens*, sur la base d'un recueil de paroles auprès des habitants, ou encore d'un atelier de réparation de vélos en pied d'immeuble, avec l'Atelier solidaire. ■ JF

événement

Le Printemps en bonne voix

Du 5 au 9 avril, le Printemps du livre accueille quarante-cinq invités. Au programme, des rencontres bien sûr, mais aussi des lectures qui prennent des formes inattendues pour séduire tous les publics.

© Sylvain Frappat

Le Printemps du livre prend place, entre autres, au Musée de Grenoble, où l'on retrouvera les stands des libraires et des animations.

Le festival réaffirme son ouverture à toutes les facettes de la littérature. Aux côtés d'une belle brochette de romanciers (Jonathan Coe, Serge Joncour, Nathacha Appanah, Antoine Choplin, Chloé Delaume…) il reçoit douze auteurs ou illustrateurs jeunesse (Jo Witek, Michaël Leblond…) et six bédéistes (Morgan Navarro, Marcelé…).
Dès le 5 avril, une trentaine de rencontres se déroule à Grenoble dans les bibliothèques de quartier, les lieux associatifs… tandis que 93 rendez-vous réunissent auteurs et élèves, de la primaire au lycée. Puis, du 7 au 9 avril, le festival prend ses quartiers au Musée de Grenoble où l'on retrouve les stands des libraires, les auteurs invités pour une soixantaine de rencontres et de nombreuses animations qui s'appuient sur la richesse des lieux.

© Jérome Servette

Les écrivains-musiciens Theo Hakola (en haut), Magyd Cherfi (au centre) et Bertrand Belin (en bas) proposeront des lectures musicales au Théâtre municipal.

En lien avec les collections

En effet, depuis son installation au Musée il y a trois ans, le Printemps encourage le public à investir les salles d'exposition. Pour créer des passerelles entre littérature et beaux-arts, des « lectures et parcours en correspondance » avec les œuvres sont organisés. En compagnie des romanciers ou des illustrateurs, ces déambulations en petits groupes mettent en résonance un ouvrage avec une ou plusieurs œuvres (tableau, sculpture…) à travers une lecture d'extraits ou la mise en parallèle d'un univers pictural. Cette année, onze romanciers (Stéphane Audeguy, Céline Minard, Joël Baqué…) et cinq illustrateurs (Aurélie Neyret, Alexandra Huard…) se prêtent à l'exercice, pour des temps réservés aux scolaires et des rendez-vous tous publics.

© Pierre-Jérôme Adjedj

En image et en musique

Le Musée sert également d'écrin à des créations originales qui mettent les œuvres en voix, mais aussi en image ou en musique avec la complicité d'artistes grenoblois. Beaucoup de ces propositions s'adressent aux familles : par exemple l'illustratrice Natali Fortier fera découvrir son univers grâce à une lecture musicale assortie d'une projection d'images de son album : *L'Amour ça vaut le détour*.
Quant aux ados, Claudine Desmarteau leur réserve une lecture de morceaux choisis de son roman *Jan*, accompagnée d'une projection d'extraits du film *Les 400 Coups,* de Truffaut.

© Patrick-Auffret

Enfin, le Printemps nous entraîne au Théâtre municipal pour trois lectures musicales proposées par des écrivains qui ont aussi une belle carrière de musiciens : Bertrand Belin, Magyd Cherfi et Theo Hakola.
En privilégiant ainsi les rendez-vous où les auteurs font entendre eux-mêmes les textes, le Printemps tient le pari de faire découvrir les ouvrages de façon vivante, dynamique et festive, dans un rapport de proximité qui facilite le partage et rassemble un très large public. ■ AB

ⓘ Du 5 au 9 avril. Entrée libre et gratuite.
www.printempsdulivre.bm-grenoble.fr

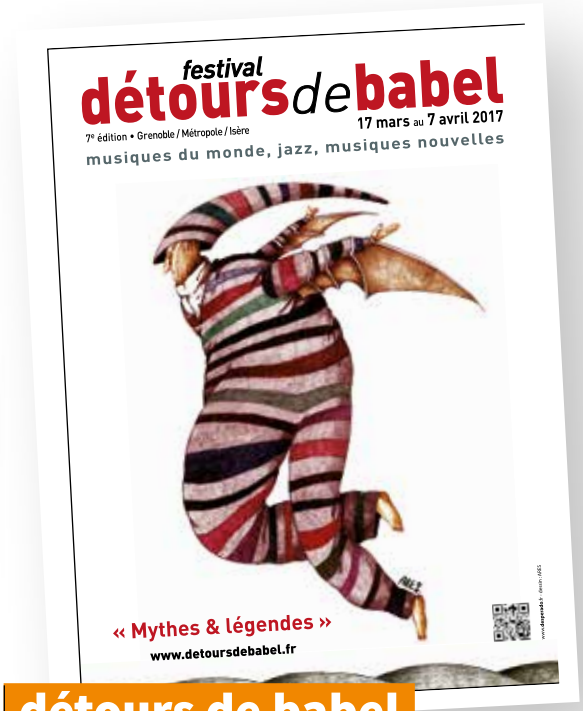

détours de babel

Un festival sans murs ni frontières

Du 17 mars au 7 avril, la 7e édition des Détours de Babel investit Grenoble et tout le département pour des concerts et des créations sur le thème « Mythes et légendes ».

Porté par le Centre international des musiques nomades, le festival se caractérise par « *une dynamique transversale* », précise Benoît Thiebergien, son directeur. « *Notre ADN est de créer des rencontres en jetant un pont entre musiques savantes et actuelles. On programme du baroque, du classique contemporain, de l'électro, du jazz… avec une attention particulière pour les musiques nouvelles, le jazz et les musiques du monde.* »
Accueillant plus de 260 artistes du monde entier, le festival fait la part belle à la découverte et se construit autour d'un fil rouge. Cette année, les « *Mythes et légendes* » irriguent cent trente rendez-vous qui proposent pêle-mêle de découvrir un artiste contemporain s'emparant des mythes anciens tels que *Faust*, Orphée, la tour de Babel ou encore les contes des *Mille et une Nuits* transposés dans le Moyen-Orient d'aujourd'hui.
Aux brunchs du dimanche au Musée dauphinois s'ajoute un brunch dans le quartier Très-Cloîtres avec une dizaine de concerts, des ateliers slam, un repas… On retrouve aussi les Salons de musique à la Maison de l'International, quatre spectacles jeune public dont *Nout*, inspiré de la mythologie égyptienne, des ciné-concerts pour redécouvrir *2001 l'Odyssée de l'espace* ou *Les dix commandements* et des bals le samedi, notamment à la Belle Électrique. ■ AB

Du 17 mars au 7 avril dans différents lieux. www.detoursdebabel.fr

expo

Fantin-Latour, l'inclassable

Du 18 mars au 18 juin, le Musée de Grenoble met à l'honneur le célèbre peintre grenoblois avec une rétrospective qui réunit plus de 130 œuvres.

Après le musée du Luxembourg à Paris, l'expo « Henri Fantin-Latour, à fleur de peau » s'installe au Musée de Grenoble, qui l'a co-organisée. Suivant un parcours chronologique (1854-1904), elle débute avec des portraits qui évoluent d'une dimension intimiste vers un genre original et nouveau : les portraits de groupe, comme le célèbre *Coin de table* qui immortalise le couple Rimbaud-Verlaine en 1872. Puis ce sont les natures mortes et surtout les fleurs qui prennent une place capitale. Fantin-Latour peint des bouquets d'une incroyable variété, qui impressionnent par la finesse des détails et la sensualité des matières, avant d'explorer une nouvelle voie avec les « œuvres d'imagination ».

© Henri Fantin Latour © National Gallery of art

Autoportrait (1861) d'Henri Fantin-Latour.

À partir de 1890, il célèbre le corps féminin et puise son inspiration dans son importante collection de photos, partiellement dévoilée pour la première fois dans l'expo. Il invente alors une nouvelle façon de peindre, prenant de grandes libertés dans la composition. Entre réalisme et féerie, l'expo révèle un artiste qui n'est ni avant-gardiste ni académique, mais invente un style propre qui le rend reconnaissable entre tous… et définitivement inclassable. ■ AB

Au Musée de Grenoble du 18 mars au 18 juin.
Tél. 04 76 63 44 44 - www.museedegrenoble.fr

navette documentaire

Simplifiez-vous la bib'

Depuis le 1er mars, dans les bibliothèques de Grenoble, les emprunteurs peuvent rendre les ouvrages et documents dans n'importe quel point du réseau grâce à la mise en place d'une navette documentaire qui prend en charge le transport des documents. Répondant à une forte demande des usagers, ce nouveau service favorisera la circulation des documents tout en simplifiant l'accès des Grenoblois à l'ensemble des ressources des bibliothèques. ■ **www.bm-grenoble.fr**

mission sports et quartiers

Le sport gratuit pour toutes et tous

Souvent évoquée dans nos pages, il était temps que la Mission sports et quartiers ait droit à son propre article dans *Gre.mag !* Une mise en lumière méritée et, surtout, l'occasion de mieux faire connaître le travail effectué au quotidien et les grands défis auxquels elle est confrontée.

Depuis sa création (officielle) en 2005, la Mission sports et quartiers de la Ville n'a eu de cesse de se développer. D'une poignée à ses débuts, ils sont aujourd'hui onze permanents et une dizaine de vacataires à œuvrer pour promouvoir et favoriser l'accès, libre et gratuit, à la pratique sportive pour celles et ceux qui en sont le plus éloignés.

Les actions, proposées de manière autonome ou en apportant un accompagnement aux clubs, sont menées toute l'année, avec un gros temps fort l'été auprès d'un public majoritairement jeune (12-18 ans).

L'envie ? Favoriser l'intergénérationnel, avec une volonté pluridisciplinaire, même si l'étiquette « football », le sport qui reste le plus populaire, colle encore souvent à la peau de la Mission.

Parmi les nombreuses animations sportives proposées par la Mission sports et quartiers, du badminton, ici au gymnase Léon Jouhaux.

© Sylvain Frappat

Aujourd'hui, sans délaisser pour autant tout ce qu'elle fait déjà par ailleurs, sa volonté est de poursuivre le développement de la pratique féminine – il n'y a par exemple qu'une seule animatrice au sein de l'équipe.

L'École municipale de foot féminin ou l'activité aéro-boxe sont déjà deux beaux succès et un premier pas dans la réalisation de ce grand défi. ■ FS

www.grenoble.fr

portrait

« Bionic Patricia » continue de danser sous la pluie

Le grand public l'avait découverte lors de l'été 2014. Patricia Hermitte, rescapée d'un cancer des os et qui vit depuis avec un sternum en Gore-Tex et des côtes en titane – d'où son surnom de « bionic » –, avait alors réalisé un tour de France à vélo. 5 200 km parcourus, 80 jours de périple et 8 900 € récoltés pour l'association Isère espoirs contre le cancer. Courage et détermination. Deux qualités qui ne l'ont jamais abandonnée malgré une rechute qui l'a obligée à prendre du recul avec l'activité sportive. « *Mais je ne suis pas prête à abandonner le monde du sport pour autant. Je devais participer au dernier UT4M : à la place je suis allée encourager les coureurs toute la nuit à Chamrousse, avec mes deux béquilles. Ceux qui me voyaient à 4h m'ont chaleureusement remerciée.* »

© Thierry Chenu

La membre des Cyclotouristes grenoblois continue aussi de s'investir bénévolement sur certaines compétitions et était au départ du cross du dernier Téléthon pour s'associer à cette manifestation. Laissons-lui ce magnifique mot de la fin. « *On entend souvent l'expression "il faut laisser passer l'orage". Toutes les épreuves que j'ai traversées m'ont permis de découvrir la beauté de l'être humain et m'ont donné une autre philosophie de vie. Pour moi, il faut aussi continuer à danser sous la pluie.* » ■ FS

Les deux joueuses féminines de l'équipe des Yeti's Grenoble : l'attaquante Juliette Minelli et la gardienne Marion Mousseau.

© Alain Fischer

roller-hockey

Ne leur cherchez pas des crosses !

Depuis plusieurs années, deux filles évoluent au sein de l'équipe masculine grenobloise de roller-hockey, les Yeti's.
Inconcevable de voir des filles évoluer à haut niveau au sein d'équipes masculines dans un sport collectif de contact ? Le roller-hockey a pourtant franchi le cap depuis déjà plusieurs années ! Les Yeti's Grenoble comptent ainsi deux joueuses dans leur équipe de Nationale 2 : l'attaquante Juliette Minelli et la gardienne Marion Mousseau. Cette dernière, pilier de l'équipe de France depuis huit ans, a rejoint la capitale du Dauphiné l'été dernier.
La première est quant à elle une enfant du club, dont elle porte les couleurs depuis une dizaine d'années. Les deux ont les mêmes arguments pour expliquer leur présence dans un championnat masculin : « *le niveau est meilleur, les entraînements sont plus fréquents et de meilleure qualité et on peut jouer beaucoup plus de matchs.* »
Juliette et Marion, qui font même presque figure d'« anciennes » dans une formation composée de nombreux jeunes éléments, avouent n'avoir jamais rencontré le moindre problème d'intégration. « *On a toujours joué avec des garçons, on a grandi avec eux* », explique Juliette. « *Et on ne bénéficie d'aucun traitement de faveur* », précise Marion. « *C'est à nous de faire nos preuves.* » Des joueurs parmi d'autres, en somme. Mais qui ne manquent peut-être pas de faire naître des vocations. Les Yeti's comptent en effet près de 20 % de licenciées. ■ FS

fc mistral

Un but de plus pour le foot féminin !

Cette année, la saison du Football Club Mistral (FC Mistral) a démarré avec l'accueil d'une nouvelle équipe féminine, engagée dans un championnat fédéral.
Une première pour ce club de quartier qui, depuis plusieurs années, souhaitait intégrer les filles et leur donner une place dans ce sport collectif.
Vingt et un : c'est le nombre de filles qui constituent à ce jour l'équipe féminine « senior », fraîchement arrivée au FC Mistral. Âgées de 16 à 35 ans, elles sont issues pour la grande majorité du club de foot de Claix et ont intégré Mistral par l'intermédiaire de Sami Zitouni, leur coach.
Avec deux entraînements par semaine en soirée (les mardis et jeudis) et un match le dimanche, le FC Mistral ouvre la porte à d'autres femmes et espère bien organiser un tournoi section féminine, en fin de saison. ■ JF

© Sylvain Frappat

Pour intégrer l'équipe, contactez Mustafa Aouragh : Tél. 07 60 53 14 19
www.mistral-fc.fr

handball

Un quinquagénaire qui a de l'avenir

Le Grenoble Saint-Martin d'Hères Grenoble Université Club Handball (ouf !) peut s'enorgueillir d'avoir le nom le plus long du mouvement sportif local. Mais avec sa communication dynamique, sa structuration progressive et efficace, le succès de ses « Masters » et des équipes qui performent dans toutes les catégories, le club du président Sébastien Chabannes a de réels motifs de satisfaction.

© Alain Fischer

Le GSMHGUC, qui célébrera ses 50 ans en juin prochain, n'a jamais semblé aussi jeune. « *Depuis la prise en main de la nouvelle équipe dirigeante il y a deux ans, tout est plus carré, on est mis dans les meilleures dispositions* », souligne Hakim Malek, 29 ans dont 23 de présence sous le maillot martinero-grenoblois. Si l'équipe fanion, qui vise une montée rapide en Pro D2, a dû recruter en externe pour poursuivre sa progression, c'est bien en s'appuyant sur ses forces vives que le club souhaite franchir le cap.
« *Les recrutements ont été nécessaires pour arriver au niveau requis. Mais l'objectif du club à moyen terme est de créer un pôle formation afin de former les futurs joueurs de l'équipe première* », se réjouit Hakim. Une attention toute particulière est déjà portée sur les jeunes catégories. Grenoble forme par exemple les futurs arbitres du club et s'est vue décerner il y a quelques mois le label « École d'arbitrage ». Le GSMHGUC compte 285 licenciés et 425 adhérents. ■ FS

www.grenoble-smhguc.fr

Accueil des publics : mode d'emploi de la ville

Rendre un service public de qualité constitue la principale mission du service public. Que ce soit pour les particuliers, les familles ou les associations, la Ville de Grenoble met en place des accueils physique, téléphonique ou électronique clairement identifiés et mutualisés.
Démarches administratives et sociales, demandes associatives, point de contact téléphonique, services en ligne… *Gre.mag* vous aide à rapidement vous orienter vers le bon accueil.

Maison des associations
Accueil public et associations, accompagnement des associations, réception des demandes de soutien associatives
6, rue Berthe de Boissieux
du lundi au vendredi : 8h30 à 23h .
Le samedi : 10h à 17h
04 76 87 91 90
relation.monde-associatif@grenoble.fr

Cimetières
Accueil du public, achat concessions
Avenue du Grand Sablon, La Tronche
Bureau des concessions ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h.

Accueil physique
Accueil téléphonique
Mails
Courrier
Grenoble.fr
servicepublic.fr
(accès par les sites)

Hôtel de ville

Accueil public, téléphonique, postal et électronique, démarches administratives, état civil (naissances, mariages, décès…), cartes nationales d'identité, passeports, élections, autres formalités…

11 boulevard Jean Pain
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 17h50
04 76 76 36 36
Fil de la Ville 0800 12 13 14
et fildelaville@grenoble.fr

Maisons des habitants

Prestations diverses en direction des familles, permanences et rendez-vous accès aux droits, tarifications solidaires, démarches pratiques (locations salles, prêts de badges voirie…) et démarches administratives (passeports, CNI…) à Chorier Berriat et au Patio

Liste des Maisons des Habitants sur gremag.fr et grenoble.fr

Plateforme des familles

Inscriptions scolaires et péri-scolaires, restauration scolaire, activités sportives, dérogations scolaires
du lundi au vendredi de 8h à 14h
04 76 76 38 38

©Philippe Mouche

Gre. LES rendez-vous

mars

Du 9 au 12 mars
Biennale des Villes en transition

Ateliers, débats, rencontres… autour de la transition énergétique, sociale, économique…
Dans divers lieux grenoblois.
villesentransition.grenoble.fr

Le 18 mars
La Nuit de l'eau

Une nuit de solidarité en faveur des enfants d'Haïti.
À la piscine des Dauphins, de 17h à 22h
lanuitdeleau.com

À partir du 21 mars
Ojo Loco

Festival de cinéma ibérique et latino-américain (jusqu'au 2 avril).
À la Cinémathèque et au cinéma le Méliès
ojoloco-grenoble.com

Les 25 et 26 mars
Fleur'Isère

Demi-finale des championnats de France de fleuret par équipes (hommes et femmes).
À la halle Clémenceau
escrime.guc.asso.fr

avril

Le 2 avril
Grenoble-Vizille

Course sur la route Napoléon (solo, duo, rando et minot).
grenoble-vizille.fr

Du 5 au 9 avril
Festival Vues d'en face

Festival international du film gay et lesbien de Grenoble
Au cinéma Le Club
vuesdenface.com

À partir du 8 avril
Foire des Rameaux

Jusqu'au 1er mai.
À l'Esplanade.
foiredesrameaux.com

Du 26 au 29 avril
Festival du Numéro de Clown

Chaque soir, 2h de numéro de clown avec entracte.
Au parc Mistral (sous chapiteau) à 19h30
lebateaudepapier.org